

SECTEUR DES MINES
**L'ALGÉRIE AMORCE
UNE TRANSFORMATION
QUALITATIVE**

Avec l'entrée en exploitation de grandes installations minières, telles que Gara Djebilet (Tindouf) et Tala Hamza-Amizour (Béjaïa) récemment, et le lancement prochain du projet intégré de phosphate dans l'Est du pays, l'Algérie aura posé les bases d'une transformation qualitative de son processus de développement, opérant ainsi une véritable renaissance dans le secteur minier aux retombées économiques majeures sur l'avenir du pays tout entier.



P.4

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 5 Chawwal - 24 Mars 2026 - N° 1266 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

TORTURE DE DÉTENUS
PALESTINIENS
**UN RAPPORT
ONUSIEN DÉNONCE
L'ENTITÉ SIONISTE**



La rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations unies chargée d'examiner la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a mis en garde contre le fait que la torture systématique infligée aux Palestiniens par l'occupation sioniste s'est imposée comme un levier majeur des violations en cours, dans un climat marqué par une impunité durable et une protection politique assumée.

P.7

AGENCE NATIONALE DE
L'EMPLOI
**MODERNISATION DU
SUIVI ET DE LA
VALIDATION DES
DEMANDES
D'ALLOCATION**

La direction générale de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a annoncé la mise en place de rendez-vous administratifs pour le traitement des nouvelles demandes d'allocation chômage.

P.2

2^E SESSION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-NIGÉRIENNE
DE COOPÉRATION

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE REPOSANT SUR LA CONFIANCE ET LA CONVERGENCE DE VUES



P.3

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a souligné, lundi à Niamey, l'importance de traduire la dynamique politique des relations entre l'Algérie et le Niger, impulsée par les dirigeants des deux pays, en réalisations économiques concrètes au bénéfice des deux pays et peuples frères, relevant que l'Algérie et le Niger ont jeté les bases d'une nouvelle étape de partenariat stratégique reposant sur la confiance mutuelle et la convergence de vues.

COMMERCE INTERNATIONAL

L'ALGÉRIE PARTICIPE À BARCELONE AU SALON INTERNATIONAL ALIMENTARIA

L'Algérie participe au Salon international de l'alimentation "Alimentaria 2026", qui s'est ouvert lundi à Barcelone (Espagne), avec une forte participation d'opérateurs et d'experts venus du monde entier, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

P.2

AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI

MODERNISATION DU SUIVI ET DE LA VALIDATION DES DEMANDES D'ALLOCATION

La direction générale de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a annoncé la mise en place de rendez-vous administratifs pour le traitement des nouvelles demandes d'allocation chômage.

Par Ikram Haou

Le directeur général de l'Agence, M. Abdelkader Djaber, a précisé que cette vérification vise à déterminer l'éligibilité des postulants. Il a souligné que les demandes actuellement examinées par l'Agence s'élèvent à 140 000 dossiers. Il a rappelé que le montant de cette allocation, fixé à 18 000 DA, est versé via la plateforme numérique "Minha", et que ces procédures de validation sont programmées au niveau des 58 agences de wilaya et des 278 annexes.

Les demandeurs peuvent suivre l'évolution de leurs dossiers sur la plateforme "Minha" et s'informer sur les motifs de rejet ou de suspension de l'allocation, tout en respectant les procédures requises. L'Agence a également indiqué que cette plateforme contribue à réduire les délais de traitement et de régularisation des dossiers temporairement suspendus. Elle permet la réactivation



d'un dossier sous réserve dès que le bénéficiaire accomplit les démarches nécessaires, soit le jour même, soit dans un délai maximal de 3 à 4 jours.

Depuis la mise en œuvre du dispositif en mars 2022, plus de 1,4 million de demandes ont été réactivées après suspension pour diverses raisons. M. Djaber a précisé que l'ANEM a reçu plus de 800 000 réclamations de bénéficiaires dont l'allocation avait été

suspendue, et que toutes leurs préoccupations ont été traitées conformément à la loi. Il a ajouté que l'Agence a récupéré à l'amiable des allocations versées à environ 90 000 bénéficiaires, en soulignant que ces derniers doivent régulariser leur situation et s'acquitter de leurs dettes dans les délais convenus.

La vérification des données des bénéficiaires se poursuit de manière automatique, l'ANEM recou-

pant ses informations avec plus de 600 bases de données centrales et locales des différents secteurs, a précisé le directeur général. Il a également rappelé le rôle de l'Agence dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi pour renforcer leurs chances d'obtenir un poste permanent. Dans le cadre des "forums et techniques de recherche d'emploi", les participants sont préparés à l'entretien professionnel et à la rédaction de leur CV, afin d'optimiser leurs opportunités.

"48 000 ateliers ont été organisés en 2025, avec la participation de près de 35 000 demandeurs d'emploi, dont 85 % bénéficient de l'allocation chômage", a-t-il précisé. En conclusion, M. Djaber a affirmé que les efforts de l'ANEM s'inscrivent dans les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les mécanismes d'aide sociale et l'insertion professionnelle des jeunes.

I.H

COMMERCE INTERNATIONAL L'ALGÉRIE PARTICIPE À BARCELONE AU SALON INTERNATIONAL ALIMENTARIA

L'Algérie participe au Salon international de l'alimentation "Alimentaria 2026", qui s'est ouvert lundi à Barcelone (Espagne), avec une forte participation d'opérateurs et d'experts venus du monde entier, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

L'Algérie participe à ce rendez-vous à travers un pavillon spécial, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, avec la contribution d'un nombre d'opérateurs économiques algériens actifs dans le domaine de l'exportation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Par sa présence à cet événement international, l'Algérie souhaite mettre en valeur la qualité et la diversité des produits algériens et promouvoir ses capacités d'exportation. L'ambition

est également de permettre aux opérateurs économiques d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement et de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux. Ce salon, qui se tient du 23 au 26 mars, constitue en outre une plateforme internationale d'échange d'expertise et de connaissances sur les évolutions du secteur agroalimentaire, ainsi qu'un espace pour développer des relations commerciales et d'établir des partenariats entre les opérateurs économiques de différents pays.

Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés pour soutenir et promouvoir les exportations hors hydrocarbures et accompagner les entreprises algériennes à accéder aux marchés étrangers, renforçant ainsi la compétitivité des produits algériens à l'international.

RE

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE DROGUE

La section de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chéraga (Alger) a démantelé un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de drogue et procédé à la saisie de plus de 23.000 comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, notamment celle liée au trafic de drogue, la section de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chéraga a démantelé un réseau criminel transfrontalier s'adonnant au trafic de drogue et de psychotropes à travers plusieurs wilayas du pays", précise le communiqué.

L'intensification des investiga-

tions sur le terrain ont permis d'identifier les membres du réseau et de localiser les lieux de leur activité criminelle, souligne la même source, ajoutant qu'un plan sécuritaire bien ficelé a permis l'arrestation de neuf (9) individus et la saisie de 23.100 comprimés psychotropes de type "Prégabaline", de cinq (5) véhicules de tourisme utilisés dans le transport de ces substances, d'une somme d'argent provenant des revenus criminels et de téléphones portables".

Les individus arrêtés seront présentés devant le procureur de la République au terme de l'enquête, conclut le communiqué.

RA

LAIT FRAIS

BOUMERDÈS EN A PRODUIT PLUS DE 36 MILLIONS DE LITRES EN 2025

La filière du lait frais de la wilaya de Boumerdès a enregistré une production abondante en 2025 estimée à plus de 36 millions de litres, a-t-on indiqué lundi à la Direction des services agricoles (DSA).

La responsable du service de la production et de l'appui technique de la DSA, Yamina Boussoussa, a souligné dans une déclaration à l'APS, que la production globale de lait frais, produit alimentaire essentiel, est passée d'environ 34 millions de litres en 2024 à plus de 36 millions de litres en 2025, soit une augmentation dépassant les 4 %, assurant que cette progression de la production se poursuivra à "un

rythme soutenu" en 2026.

La quantité globale de lait frais collectée auprès des producteurs a également connu une évolution positive, passant de 11 millions de litres en 2024 à 16 millions de litres en 2025, a relevé Mme Boussoussa.

La responsable à la DSA a expliqué l'amélioration de la production du lait frais par le soutien de l'Etat aux producteurs par des facilitations et incitations financières, la simplification des procédures administratives, l'adoption de méthodes modernes dans la production et la collecte du lait, l'amélioration de la chaîne de production et de collecte, et le développe-

ment des élevages bovins ces dernières années.

La collecte du lait frais est assurée par une vingtaine de coopératives réparties dans toute la wilaya de Boumerdès, et qui adhèrent aux programmes de soutien mis en place par l'Etat en faveur de la production du lait frais.

La collecte et la commercialisation s'effectuent dans les unités de transformation des wilayas de Tizi Ouzou (60 % du volume total collecté) et de Boumerdès (30 %), tandis que le reste est acheminé vers les wilayas d'Alger et de Bejaïa.

RE

2^E SESSION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-NIGÉRIENNE
DE COOPÉRATION

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE REPOSANT SUR LA CONFIANCE ET LA CONVERGENCE DE VUES

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a souligné, lundi à Niamey, l'importance de traduire la dynamique politique des relations entre l'Algérie et le Niger, impulsée par les dirigeants des deux pays, en réalisations économiques concrètes au bénéfice des deux pays et peuples frères, relevant que l'Algérie et le Niger ont jeté les bases d'une nouvelle étape de partenariat stratégique reposant sur la confiance mutuelle et la convergence de vues.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la 2^e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération, qu'il a coprésidée avec son homologue nigérien, M. Ali Lamine Zeine Mahaman, M. Sifi Ghrieb a précisé que "le principal objectif qui nous réunit aujourd'hui consiste à traduire la dynamique politique impulsée par les dirigeants de nos deux pays en réalisations concrètes, en projets réels et en résultats mesurables sur le terrain, au bénéfice direct de nos deux pays et peuples frères, notamment dans les régions frontalières, qui constituent un espace naturel de coopération et d'intégration". Dans cette démarche, les deux pays sont appelés à travailler sur quatre (4) axes principaux : consolider les acquis, accélérer la réalisation des grands projets structurants, élargir et approfondir les domaines de coopération bilatérale et dynamiser le partenariat économique et commercial entre les deux pays, a-t-il expliqué.

Après s'être félicité du cadre solide mis en place par les deux pays au titre des mécanismes de coopération et de coordination, le Premier ministre a souligné la nécessité d'accélérer les projets stratégiques qui constituent les piliers de l'intégration régionale, à l'instar de la route transsaharienne, du gazoduc transsaharien et de la dorsale transsaharienne à fibre optique.

Ces projets "ne constituent pas de simples infrastructures, mais représentent, en réalité, des leviers vitaux pour le développement et l'intégration et l'épine dorsale d'un corridor économique prometteur devant relier le bassin méditerranéen aux profondeurs de l'Afrique de l'Ouest, ouvrant ainsi de larges perspectives aux échanges commerciaux, à l'investissement et au développement commun", a-t-il poursuivi.

Après avoir insisté sur la nécessité d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat et de conclure de nouveaux accords à même de consolider ce processus, le Premier ministre a dit souhaiter voir les travaux de cette session couronnés par la signature d'accords et de mémorandums d'entente dans les domaines de la recherche géologique et minière,



de l'énergie, de l'agriculture, de la santé, de la formation professionnelle et universitaire et de la jeunesse et des sports.

M. Sifi Ghrieb a également insisté sur l'importance de "traduire la forte volonté politique qui anime les dirigeants des deux pays par l'élargissement des échanges économiques et l'encouragement des initiatives d'investissement", invitant les investisseurs, les entrepreneurs et les acteurs économiques des deux pays à "explorer les opportunités commerciales et d'investissement disponibles" et à "contribuer efficacement à la concrétisation des projets de partenariat communs".

Vers la création d'une zone de coopération frontalière intégrée

Evocant les travaux de la commission, le Premier ministre a rappelé qu'ils font suite à "la visite historique effectuée par le Président Abdourahmane Tiani, le mois dernier en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Une visite ayant marqué une étape charnière dans le parcours des relations bilatérales, en ce qu'elle a permis de jeter les bases d'une nouvelle étape de partenariat stratégique entre l'Algérie et le Niger, reposant sur la confiance mutuelle, l'ambition commune et une parfaite

convergence de vues quant à la nécessité de hisser notre coopération bilatérale au niveau des aspirations légitimes de nos deux peuples à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la prospérité", a-t-il dit.

Cette visite a également constitué "un tournant décisif qui a réaffirmé la forte volonté des dirigeants des deux pays de hisser nos relations à des horizons plus larges, de relever les défis conjoncturels, de préserver le caractère exemplaire de ces relations et de faire face aux défis régionaux dans un esprit de solidarité renouvelée et de responsabilité partagée", a-t-il ajouté.

A cette occasion, le Premier ministre a appelé le Conseil d'affaires algéro-nigérien à "jouer un rôle central dans l'impulsion du partenariat bilatéral vers des perspectives plus larges, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des mines, des infrastructures, des technologies de l'information et de la communication et des start-up".

M. Sifi Ghrieb a, en outre, mis l'accent sur "l'importance de la facilitation des échanges commerciaux, à travers la simplification des procédures douanières, et de l'encouragement de la création de marchés frontaliers organisés visant à dynamiser l'économie et à renforcer les échanges commer-

ciaux, au bénéfice direct des habitants des zones frontalières".

Il a aussi appelé à "lancer une réflexion commune sur la création d'une zone de coopération frontalière intégrée, en tant qu'espace de développement local et d'intégration économique, pour faire face aux différents aspects de précarité et d'instabilité", faisant savoir que des efforts étaient en cours pour "accélérer la concrétisation du corridor commercial escompté entre nos deux pays et renforcer le rôle des zones frontalières comme de véritables passerelles d'intégration économique".

De son côté, le Premier ministre nigérien a indiqué que "les grandes potentialités que recèlent les deux pays dans plusieurs secteurs, leur permettent de concrétiser de grands projets de partenariat, notamment dans des domaines comme les infrastructures, l'énergie, les hydrocarbures, les transports, la santé, l'agriculture et la formation professionnelle".

M. Mahaman a appelé, à cette occasion, à "faire de cette rencontre historique une occasion privilégiée pour un échange approfondi, permettant de sortir avec une feuille de route ambitieuse répondant aux attentes des deux pays et au service de leurs intérêts supérieurs".

RA

LE PREMIER MINISTRE S'ENTRETIENT À NIAMEY AVEC SON HOMOLOGUE NIGÉRIEN

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a eu, lundi à Niamey, des entretiens bilatéraux avec son homologue nigérien, M. Ali Lamine Zeine Mahaman.

La rencontre intervient dans le cadre de la visite officielle de M. Sifi Ghrieb, à la tête d'une importante délégation ministérielle en République du Niger, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de la tenue de la 2^e session de la Grande commission

mixte algéro-nigérienne de coopération.

Le Premier ministre avait coprésidé auparavant avec son homologue nigérien, au Centre international de conférences Mahatma-Gandhi de Niamey, l'ouverture des travaux de la 2^e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération.

RA



SECTEUR DES MINES

L'ALGÉRIE AMORCE UNE TRANSFORMATION QUALITATIVE

Avec l'entrée en exploitation de grandes installations minières, telles que Gara Djebilet (Tindouf) et Tala Hamza-Amizour (Béjaïa) récemment, et le lancement prochain du projet intégré de phosphate dans l'Est du pays, l'Algérie aura posé les bases d'une transformation qualitative de son processus de développement, opérant ainsi une véritable renaissance dans le secteur minier aux retombées économiques majeures sur l'avenir du pays tout entier.

Cette transformation s'inscrit en droite ligne avec la vision prospective du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire des potentialités du pays, notamment les ressources minières, le socle d'une renaissance sur laquelle mise l'Algérie nouvelle et victorieuse pour édifier un avenir prospère à tous les niveaux au profit des générations futures, dans le cadre d'une approche fondée sur la diversification économique, l'orientation intelligente des ressources et leur exploitation selon les fondements et principes de renforcement de la souveraineté économique nationale.

Le président de la République a souligné, à maintes reprises, que l'investissement de l'Etat dans un secteur prometteur comme celui des mines vise à mettre en place de nouveaux leviers et ressources pour l'économie nationale dans les prochaines étapes, au profit des générations futures, et ce, dans le cadre des efforts visant à consacrer une économie diversifiée non tributaire d'une seule ressource.

En effet, l'année 2026 qui marquera la célébration du 60^e anniversaire de la nationalisation du secteur minier (6 mai 1966), est l'année du secteur minier par excellence avec l'entrée en exploitation de la gigantesque mine de fer de Gara Djebilet, parallèlement à l'inauguration de la nouvelle ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Béchar en début février, lors d'une journée historique mémorable de l'Algérie nouvelle victorieuse, ont relevé à l'unanimité des observateurs et de nombreuses instances à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Présidant la cérémonie d'inauguration de la ligne (950 km), le président de la République a tenu à préciser que ce projet emblématique de "l'Algérie des défis", incarne "une vision stratégique intégrée visant à valoriser et à exploiter nos res-



sources naturelles et nos richesses nationales", mais aussi à réaliser "l'interconnexion du Grand Sud avec les autres régions du pays".

Avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes de fer brut, la mine de Gara Djebilet représente une première étape d'un projet national structurant et intégré qui contribuera à consacrer les objectifs des orientations économiques nationales, en plus de la mise en exploitation de la mine de zinc-plomb d'Oued Amizour (Béjaïa) à la mi-mars courant et du projet de réalisation de la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba et du quai minier d'Annaba qui devrait entrer en activité à la fin 2026.

L'entrée en exploitation du projet de la mine de zinc-plomb constitue une nouvelle étape dans le processus de relance du secteur des mines, à la lumière de la dynamique accélérée qu'il connaît ces dernières années, visant principalement à valoriser le potentiel minier national et à renforcer sa contribution au développement. Il a été procédé, dans ce cadre, au lancement des travaux de valorisation de la mine, après l'achèvement de l'ensemble des procédures administratives nécessaires et la levée des obstacles enregistrés.

L'Algérie, futur acteur international dans l'exportation d'engrais

Situé dans les régions d'Amizour et de Tala Hamza, ce projet minier est l'un des plus grands gisements de plomb et de zinc de la région, avec des réserves géologiques importantes estimées à 53 millions de tonnes, l'habilitant à devenir un des leviers essentiels de l'industrie minière nationale.

La capacité de production annuelle de minerai brut devrait atteindre 2 millions de tonnes, qui sera orientée vers les unités de traitement, tandis que la production annuelle de concentré après traitement devrait atteindre 200.000 tonnes/an.

Il est prévu, dans le cadre de ce projet, la création de plus de 700 emplois directs et d'environ 4.000 emplois indirects, en plus de la dynamisation de l'activité du tissu des entreprises de sous-traitance, des start-up et des petites entreprises. Outre sa dimension économique prometteuse, ce projet s'inscrit dans une dynamique accélérée, conformément aux orientations directes de Monsieur le président de la République, en vue du lancement de projets miniers structurants à même de renforcer la production nationale

et de booster les industries de transformation.

Par ailleurs, le projet intégré de phosphate de Tébessa connaît une cadence de réalisation accélérée, d'autant plus que ce projet est à même d'ériger l'Algérie en l'un des principaux exportateurs d'engrais phosphatés et azotés dans le monde, compte tenu de sa capacité à porter la production de phosphate de 2,5 millions de tonnes/an à 10 millions de tonnes.

La première phase de ce projet comprend l'exploitation du gisement de Bled El Hadba et le traitement local du minerai brut pour l'extraction de 10 millions de tonnes, dont 6 millions de tonnes seront acheminées, comme matière première, vers la wilaya de Souk Ahras. La deuxième phase consiste, quant à elle, en la réalisation d'un complexe de traitement chimique et de production de produits intermédiaires et finis (engrais et fertilisants).

La troisième phase concerne l'extension du port minier d'Annaba, parallèlement à la cadence accélérée de réalisation de la ligne ferroviaire Est, qui relie la mine de Bled El Hadba au port d'Annaba, sur une distance globale de 450 km, dont il reste seulement 150 à 175 km à réaliser.

Le projet d'extension du port permettra d'accueillir les navires de grande capacité, transformant ainsi la wilaya d'Annaba en une plateforme logistique mondiale capable d'attirer les plus grandes compagnies de fret maritime internationales et d'accroître la compétitivité des produits miniers sur les marchés extérieurs.

Le chargement du phosphate algérien sur le quai minier du port d'Annaba devrait débuter à la fin de l'année 2026 et se poursuivre jusqu'à la fin du premier semestre 2027 au plus tard, afin d'augmenter la capacité de production d'engrais de l'Algérie.

RE

INDUSTRIE

4^E ÉDITION DU METAL STEEL & MINING ALGERIA EXPO DU 30 MARS AU 1^{ER} AVRIL À ALGER

4^e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal Steel & Mining Algeria expo 2026) se tiendra du 30 mars au 1^{er} avril au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, indique un communiqué des organisateurs.

Les organisateurs prévoient la participation de 250 exposants, dont 150 étrangers, représentant des entreprises de plusieurs pays, notamment la Chine, l'Italie, la Turquie, l'Inde, le Niger, la Tunisie et la Libye, outre la présence de plusieurs organisations professionnelles internationales opérant dans ce secteur, à l'instar de l'Association mondiale de l'acier (Worldsteel). A ce titre, cette 4^e

édition verra la participation d'entreprises telles que le groupe industriel minier Sonarem, la Compagnie libyenne de fer et d'acier (Libyan Steel), la Société nationale libyenne des mines (National Mining corporation), ainsi que d'autres compagnies étrangères "aspirant à concrétiser des projets d'investissement en Algérie", précise la même source.

Le programme du salon comprend une série de conférences et de communications qui traiteront de diverses thématiques techniques, notamment la décarbonation dans les industries métallurgiques, et les moyens de développer l'activité minière selon les normes internationales.

Cette manifestation s'inscrit dans "la dynamique économique que connaît l'Algérie", notamment après l'entrée en exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, selon les organisateurs, qui ont souligné que cet événement constitue "une opportunité propice à l'échange d'expertises et à la conclusion de transactions entre les entreprises participantes".

L'objectif de ce salon est de contribuer à la valorisation du potentiel minier national, en phase avec les efforts de l'Etat visant à développer les exportations hors hydrocarbures, note le communiqué.

RE

COMMERCE EXTÉRIEUR

OUVERTURE DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE D'INSCRIPTION AUX IMPORTATEURS ALGÉRIENS

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions aux opérateurs économiques activant dans le secteur de l'importation pour la revente en l'état, sur la plateforme numérique dédiée au dépôt des programmes prévisionnels, et ce, à compter du 22 mars jusqu'au 30 avril 2026.

"Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le secteur de l'importation pour la revente en l'état (activité n° 4), de l'ouverture de la plateforme numérique dédiée au dépôt des programmes prévisionnels, et ce à compter du 22 mars jusqu'au 30 avril 2026", précise la

même source.

Les services du ministère ont, par ailleurs, invité l'ensemble des opérateurs économiques concernés à s'inscrire et à déposer leurs programmes prévisionnels via la plateforme, conformément aux procédures en vigueur.

Le ministère a, en outre, indiqué que pour de plus amples informations, les opérateurs concernés peu-

vent consulter directement la plateforme numérique sur le lien suivant : <https://import.mcepe.gov.dz>.

Une vidéo explicative est disponible sur la page officielle du ministère sur les réseaux sociaux, détaillant les étapes d'inscription et de dépôt des programmes prévisionnels, conclut le communiqué.

RE

SAIDA

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE STOCKAGE DES CÉRÉALES

La direction des équipements publics de la wilaya de Saïda a annoncé qu'à la fin du mois d'avril prochain, la wilaya augmentera sa capacité de stockage grâce à la mise en service d'un nouveau centre de proximité dédié aux céréales.

Par Ikram Haou

Acette occasion, le directeur du secteur, M. Arezki Dahmouni, a précisé que ce centre est en cours de réalisation dans la commune d'Aïn Soltane, où le taux d'avancement des travaux a atteint 90 %. Il a également confirmé que ce projet devrait être réceptionné avant la fin du mois d'avril prochain.

Il a ajouté que la capacité de stockage de cette importante infrastructure, réalisée sous la supervision de la direction des équipements publics, est estimée à



50 000 quintaux, ce qui contribuera à renforcer les capacités de stockage des céréales au niveau de la wilaya. Il a rappelé que les travaux ont été

lancés en janvier de l'année passée (2025), avec un budget d'environ 243 millions de dinars, dans le cadre du programme sectoriel.

À cette occasion, le wali de Saïda, M. Amoumen Mermouri, a effectué une visite d'inspection dans la daïra d'Ouled Brahim, au cours de laquelle il a examiné les chantiers du projet et a appelé à accélérer le rythme des travaux.

En plus de ce projet, sept autres centres de proximité similaires de stockage des céréales sont en cours de réalisation dans les communes d'Aïn Lahdjar, El Hassasna, Aïn Skhouna, Sidi Boubekeur, Youb, Doui Thabet et Ouled Khaled. Ces centres ont bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 941 millions de dinars. Ces projets joueront un rôle très important dans l'augmentation des capacités de stockage des céréales dans la wilaya. Ils permettront également d'assurer la conservation des récoltes dans des conditions techniques modernes et sécurisées, tout en aidant les agriculteurs à commercialiser leurs produits en leur offrant des espaces de proximité pour la livraison de leurs productions.

I.H

NÂAMA

L'UNIVERSITÉ VEUT CRÉER UNE FERME AGRO-PASTORALE

Par Ali Boudefel

L'Université « Salhi Ahmed » de Nâama ambitionne de mettre en place, dans un avenir proche, une ferme agro-pastorale au sein d'un périmètre localisé dans la commune chef-lieu de la wilaya, selon des informations recueillies lundi auprès de cet établissement d'enseignement supérieur.

Dès son entrée en activité, cette exploitation offrira un cadre propice à la réalisation d'études et de travaux de recherche, tout en assurant la formation des étudiants dans plusieurs domaines, notamment le développement de l'élevage, la gestion des systèmes pastoraux et l'intégration des technologies modernes dans l'agriculture de précision, la production végétale ainsi que les

ressources fourragères, a précisé le directeur chargé de la gestion de l'Université de Nâama, Bouagada Benamar.

Il a souligné que cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui vise à convertir les projets académiques en réalisations productives génératrices de valeur ajoutée pour l'économie nationale.

Le même responsable a indiqué que les études techniques liées à ce projet ont été engagées après l'approbation du ministère de tutelle pour sa concrétisation, en parallèle avec l'accord du wali de Nâama, Lounes Bouzegza, pour la sélection d'un site approprié à proximité de l'université, afin de permettre aux étudiants et aux chercheurs d'y mener diverses recherches

dans ce domaine.

Par ailleurs, l'Université de Nâama s'est dotée, au début de l'année universitaire en cours, d'un institut d'agriculture pastorale, sur lequel elle mise pour valoriser les importantes potentialités que recèle la wilaya dans ce secteur, à travers la formation de compétences spécialisées et le développement de ce mode d'agriculture, grâce à l'intégration de technologies modernes, a-t-on également indiqué de même source.

De son côté, le wali de Nâama a affirmé la disponibilité des autorités locales à accompagner cet institut et à mobiliser tous les moyens nécessaires pour garantir le succès de sa mission scientifique, notamment en mettant à sa disposition du foncier agricole destiné au développement de ses recherches appliquées.

A.B

MILA

DES PROJETS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Au titre de l'année 2026, la commune de Terrai Bainen, située au nord de Mila, a obtenu une enveloppe financière avoisinant les 200 millions de dinars, destinée à la concrétisation de plusieurs opérations de développement, a-t-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire communale, Youcef Filali.

Selon le même responsable, ce financement provient de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, ainsi que du programme d'appui au développement socio-économique des communes. Il permettra de mettre en œuvre des projets visant à améliorer les conditions de vie des habitants, a-t-il précisé à l'APS. Les actions prévues concernent notamment la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), la construction et la remise à niveau de châteaux d'eau, ainsi que la mise

en place de réseaux d'assainissement. Des opérations d'aménagement urbain et d'ouverture de pistes sont également inscrites dans ce programme, a ajouté la même source. Ces projets toucheront plusieurs agglomérations et mechtas, parmi lesquelles l'importante zone urbaine de Bardo, ainsi que les localités de Dar El Hamra, Beni Affegue, El Ouadia et El Bahloul, a-t-on indiqué. Le lancement des travaux est prévu dans les tout prochains jours, a souligné la même source, précisant que les démarches administratives nécessaires à la désignation des entreprises chargées de la réalisation sont actuellement en cours.

Par ailleurs, la commune de Terrai Bainen devrait bénéficier d'autres projets supplémentaires au cours de l'année en cours, a-t-on également fait savoir.

A.B

TIZI-OUZOU

MISE EN SERVICE D'UN CENTRE DE STOCKAGE DE CÉRÉALES ET LÉGUMES SECS

Un centre de proximité de stockage des céréales et légumes secs a été mis en service lundi à Souamaa, à l'Est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le wali, Aboubakar Essediq Boucetta, a procédé en compagnie des autorités locales et des agriculteurs de la région à la mise en service de cette deuxième infrastructure de stockage au niveau de la wilaya après celle de Draa El Mizan, mise en service récemment. La mise en service de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre d'un programme des pouvoirs publics visant à augmenter les capacités de stockage au niveau de la wilaya.

Le programme compte quatre centres, d'une capacité de 50 000 quintaux chacun réparties à travers les différents bassins agricoles et céréaliers de la wilaya,

Draa El-Mizan et Draa Ben-Khedda à l'Ouest, Souamaa et Fréha à l'Est. Les centres inscrits dans le cadre de ce programme, à savoir ceux de Fréha et Draa Ben-khedda, sont, également, en réalisation et les travaux enregistrent un taux d'avancement appréciable, est-il souligné de même source.

Ces infrastructures permettront de renforcer les capacités de stockage de la wilaya, qui sont actuellement de près de 270 000 quintaux avec 120 000 quintaux au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et 150 000 au niveau du groupe agro-industriel public, Agrodif. Pour rappel, la production annuelle de la wilaya en matière de légumes secs et céréales avoisine les 120 000 quintaux auxquels s'ajoutent les quantités de blé d'importation qui sont, également, stockées.

A.B

TIPASA

ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tipasa a élaboré un important programme d'entretien pour l'année 2026 visant la maintenance du réseau électrique en prévision de la saison estivale, a-t-on appris lundi auprès de cette direction.

La même source a précisé qu'un programme annuel d'entretien et de surveillance du réseau électrique a été lancé sur l'ensemble du territoire de la wilaya en prévision de la saison estivale, dans l'objectif d'améliorer la qualité du service et d'assurer la continuité de l'approvisionnement en énergie électrique.

Ce programme prévoit l'entretien de 1.226 km de réseau de lignes à moyenne tension et de 725 km de réseau de lignes à basse tension, ainsi que l'entretien de 704 transformateurs et le contrôle de l'état technique de 1.435 transformateurs.

Le programme prévoit également le contrôle de 2.051 transformateurs électriques par thermographie infrarouge, qui permet de détecter de manière précoce tout dysfonctionnement ou toute élévation anormale de la température, ce qui contribue à remédier aux pannes avant qu'elles n'affectent la stabilité du réseau.

Il s'agira également de la mise en œuvre d'un programme d'élagage des arbres situés à proximité des lignes électriques.

A noter que le réseau électrique de la wilaya comprend plus de 2.139 km de lignes à moyenne tension et plus de 2.732 km de lignes à basse tension, alimentées par 8 postes transformateurs principaux. Le nombre d'abonnés bénéficiant des services d'électricité dans les différentes communes de Tipasa s'élève à 251.344 clients.

R.R

A CAUSE DU CONFLIT DU MOYEN-ORIENT

LE KÉROSÈNE ET LES BILLETS D'AVION FLAMBENT !

Depuis l'attaque menée par l'entité sioniste et les États-Unis contre l'Iran le 28 février dernier, le marché mondial de l'énergie est entré dans une zone de turbulences inédites. Le kérosène, carburant vital pour l'aviation, a vu son prix s'envoler à des niveaux historiques en quelques jours, et le baril est passé de 88 dollars à plus de 216 dollars.

Par Rihab Taleb

Cette hausse, prévue, dépasse même celle du pétrole brut, accentuant la pression sur les compagnies aériennes déjà fragilisées par des marges financières limitées.

Willie Walsh, directeur général de l'Association internationale du transport aérien (IATA), a déclaré à Paris que la hausse des prix des billets d'avion est désormais inéluctable. Les transporteurs, qui avaient prévu de consacrer environ 26 % de leurs dépenses au carburant cette année, se retrouvent face à un coût supplémentaire qu'ils ne peuvent pas absorber. Avec une marge moyenne de seulement 4 %, proche du record historique de 2017 (5 %), l'équation est claire : les compagnies devront répercuter cette flambée sur les passagers.

Les premiers effets se font déjà sentir. Aux États-Unis, plusieurs compagnies ont relevé leurs tarifs, et en Europe, des hausses ont été annoncées sur les vols long-courriers. Les consommateurs, face à des billets plus chers, adaptent désormais leur comportement : voyages plus courts, destinations plus proches et une recherche accrue de promotions. Walsh souligne que, lors de crises similaires, les gens continuent de voyager, mais modifient leurs habitudes. Cela signifie que le secteur hôtelier et touristique pourrait être plus durement touché que l'aviation elle-même.

Walsh insiste sur le fait que cette crise n'a rien à voir avec celle de la pandémie de COVID-19, qui avait entraîné une chute de près des deux tiers du trafic mondial en 2020. Il la



compare plutôt aux conséquences du 11-Septembre, quand les liaisons transatlantiques s'étaient effondrées pendant plusieurs mois avant de repartir. La différence aujourd'hui, c'est que la crise est liée directement à l'énergie, ce qui rend la reprise plus incertaine et dépendante de la stabilité géopolitique au Moyen-Orient.

Les compagnies du Golfe, soutenues par les pétromonarchies, sont parmi les plus affectées. Spécialisées dans les vols long-courriers avec correspondances via leurs plateformes de Dubaï, Abou Dhabi et Doha, elles représentent près de 9,5 % des capacités mondiales en sièges. Or, une grande partie de leurs vols a dû être annulée. Les compagnies européennes tentent de compenser en renforçant leurs liaisons directes vers l'Asie, mais Walsh dit qu'elles ne pourront ajouter qu'à peine 1 % de capacité supplémentaire. Autrement dit, le vide laissé par les transporteurs du Golfe ne peut pas être comblé.

Fin 2025, l'IATA prévoyait 5,2 milliards de voyages en avion pour 2026, soit une hausse de 200 millions par rapport à l'année précédente, avec un chiffre d'affaires cumulé de plus de 1 050 milliards de dollars. Ces prévisions devront être révisées. Walsh reconnaît que la hausse des

prix des billets aura des conséquences sur la demande, mais il reste convaincu que la demande sous-jacente pour les voyages aériens demeure robuste. Selon lui, une fois la région stabilisée, les plateformes stratégiques comme Dubaï retrouveront leur rôle central, grâce à la résilience déjà démontrée par le passé.

Un impact économique global

Mise à part le secteur aérien, cette flambée du kérosène risque d'alimenter une spirale inflationniste. Les prix plus élevés des billets d'avion affecteront le tourisme international, les échanges commerciaux et même les exportations de certains pays dépendants du transport aérien. Les destinations touristiques qui reposent sur les longs séjours verront une baisse de fréquentation, alors que les pays dont l'économie dépend des flux aériens (comme ceux du Sud-Est asiatique ou certaines îles) pourraient subir des pertes importantes.

Les compagnies aériennes devront aussi revoir leurs stratégies : réduction des fréquences de vol, optimisation des itinéraires et recours accru à des avions plus économes en carburant.

Certains pourraient accélérer leurs investissements dans des

technologies alternatives, comme les carburants durables (SAF), mais ces solutions restent coûteuses et limitées.

Cette situation souligne la fragilité du transport aérien face aux chocs géopolitiques et énergétiques. Elle rappelle que l'aviation, malgré sa résilience, reste dépendante d'un facteur unique : le carburant. Tant que le Moyen-Orient ne retrouvera pas une stabilité durable, les compagnies devront naviguer dans une zone d'incertitude.

Walsh termine en affirmant que, malgré les turbulences, l'aviation mondiale finira par se relever, comme elle l'a toujours fait après les grandes crises. Mais il prévient : les voyageurs doivent s'attendre à payer plus cher, et les compagnies devront s'adapter à un environnement où l'énergie est devenue une arme stratégique.

La guerre au Moyen-Orient a déclenché une crise énergétique qui bouleverse l'aviation mondiale. Les billets d'avion vont augmenter, les habitudes de voyage vont changer, et l'équilibre du trafic aérien international sera profondément modifié. Mais l'histoire montre que, même face aux chocs les plus violents, l'aviation, étant donné que c'est un domaine crucial, finit toujours par reprendre son envol.

R.T

COMMERCE INTERNATIONAL

PÉKIN PROMET D'OUVRIER SES PORTES AUX IMPORTATIONS

Par Nawal Bordji

Dimanche 22 mars, Li Qiang, chef du gouvernement chinois, a annoncé une hausse prochaine des achats étrangers par son pays. Longtemps fondée sur des exportations massives, la nation asiatique avait pourtant enregistré en 2025 un surplus commercial sans précédent, malgré le conflit tarifaire l'opposant aux États-Unis. Assiste-t-on à une transformation des échanges entre la Chine et ses partenaires internationaux ? À l'occasion du lancement du Forum national sur le développement, le Premier ministre a déclaré que la première économie d'Asie entendait élargir l'accès à son territoire en important davantage.

Selon l'agence Chine Nouvelle, Li Qiang a affirmé que son gouvernement « mènera résolument une ouverture de haut niveau, achètera plus de produits étrangers de qualité et œuvrera de concert avec ses partenaires à la

promotion d'un commerce plus équilibré ». Il en a profité pour critiquer la progression de l'unilatéralisme et du protectionnisme, qu'il ne considère pas comme des solutions aux difficultés actuelles.

Surplus historique

Si cette orientation se concrétise, elle pourrait marquer un infléchissement majeur pour un régime ayant forgé sa puissance sur les ventes à l'étranger. Les hausses de droits imposées récemment par Donald Trump ont réduit d'environ 20 % les expéditions chinoises vers les États-Unis. Toutefois, elles ont aussi poussé Pékin à rediriger ses flux, notamment vers l'Asie du Sud-Est et l'Europe, cette dernière devenant, selon les mots d'Emmanuel Macron en décembre dernier, un « marché de déversement ». En 2025, le solde commercial chinois a atteint un niveau inédit de 1 200 milliards de dollars (1 035 milliards d'euros), montrant que la stratégie américaine n'a pas affaibli la deuxième économie mondiale, bien

que tel fût l'un des buts recherchés. Cette tendance se poursuit en 2026 : les deux premiers mois de l'année affichent une hausse des exportations. Ces dernières sont vitales pour le régime, la demande intérieure s'essouffant et le pays restant englué dans la crise immobilière.

Un déséquilibre avec l'Europe

Si elle aboutit, la promesse du dirigeant chinois devrait être favorablement perçue à Bruxelles, tant la balance commerciale avec Pékin est déséquilibrée. Les données de la Commission européenne pour 2024 font état d'un déficit de plus de 300 milliards d'euros dans les échanges de biens. Face à l'afflux redouté – la Chine redirigeant vers le Vieux Continent une part de ses exportations initialement destinées aux États-Unis – l'UE, premier partenaire commercial de Pékin, a cherché à réagir ces derniers mois, notamment par l'instauration de droits additionnels sur les véhicules électriques chinois.

N.B

TORTURE DE DÉTENUS PALESTINIENS

UN RAPPORT ONUSIEN DÉNONCE L'ENTITÉ SIONISTE

La rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations unies chargée d'examiner la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a mis en garde contre le fait que la torture systématique infligée aux Palestiniens par l'occupation sioniste s'est imposée comme un levier majeur des violations en cours, dans un climat marqué par une impunité durable et une protection politique assumée.

Par Karim-Akli Daoudi

Dans un rapport soumis lundi au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, Mme Albanese a affirmé que « depuis le déclenchement de la récente escalade, le système pénitentiaire sioniste s'est transformé, devenant une sorte de terrain d'expérimentation de pratiques cruelles et intentionnelles ».

Elle a précisé que des actes autrefois dissimulés sont désormais perpétrés au grand jour, évoquant « un dispositif reposant sur l'humiliation, la souffrance et une dégradation systématique, validé aux plus hauts échelons du pouvoir ».

La responsable onusienne a en outre indiqué que certaines politiques conduites par des dirigeants sionistes ont favorisé l'institutionnalisation de méthodes relevant de la torture et de la punition collective, ainsi que des conditions de détention jugées inhumaines.

D'après ce document, plus de 18 500 Palestiniens ont été interpellés dans les territoires occupés depuis octobre 2023, parmi les-



Francesca Albanese

quels au moins 1 500 mineurs. Des milliers d'entre eux demeurent incarcérés sans inculpation ni jugement, tandis que des cas de disparitions forcées ont été rapportés et qu'environ une centaine de détenus ont perdu la vie en dé-

tion.

Le rapport mentionne également des sévices infligés aux prisonniers, notamment des coups, la privation de nourriture, des humiliations répétées ainsi que d'autres formes de traitements

dégradants.

« Un dispositif longtemps employé pour dominer et rabaisser les Palestiniens a évolué vers ce qui ressemble à une doctrine d'État solidement enracinée », souligne-t-il, ajoutant que ces orientations sont « soutenues par des responsables politiques, légitimées par des structures juridiques et tolérées par des gouvernements ». Le texte précise que ces agissements ne se limitent pas aux établissements pénitentiaires, mais s'inscrivent dans un « contexte coercitif intense » comprenant bombardements, déplacements forcés et destructions d'habitations et d'infrastructures, à Ghaza, en Cisjordanie et à El-Qods Est.

Mme Albanese a conclu en rappelant que « le droit international est sans ambiguïté : la torture est strictement interdite, sans aucune dérogation », appelant à l'arrêt immédiat de ces pratiques, à l'établissement des responsabilités et à l'accès des observateurs internationaux ainsi que des organisations de défense des droits humains.

KAD

ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

LES APPELS POUR UNE ISSUE DIPLOMATIQUE SE MULTIPLIENT

La situation dans la région du Golfe et du Moyen-Orient où l'escalade militaire se poursuivait lundi pour le 24e jour consécutif, suscite de plus en plus d'inquiétudes au sein de la communauté internationale, renforçant les appels à privilégier une issue diplomatique pour contenir les tensions et éviter un élargissement du conflit.

Depuis fin février, les initiatives internationales se multiplient pour favoriser le dialogue entre les parties concernées et ouvrir des perspectives de négociations, dans le but de prévenir une détérioration supplémentaire de la situation.

Dans ce contexte, le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, Cheikh Mohammed Ben Abderrahmane ben Jassim Al-Thani, a examiné, lors d'un entretien téléphonique avec la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, les développements de l'escalade militaire dans la région, ses répercussions sur la sécurité et la stabilité aux niveaux régional et international, ainsi que les moyens de résoudre tous les différends par des voies pacifiques.

Mme Kallas a notamment appelé à la désescalade, à faire prévaloir la raison et à privilégier les négociations et les moyens diplomatiques afin d'éviter davantage de chaos.

Pour leur part, les chefs de la diplomatie de l'Arabie Saoudite, du Koweït, de l'Égypte et de la Turquie ont insisté sur la nécessité de ren-

forcer la coordination et d'intensifier les efforts conjoints en vue d'un arrêt immédiat de toute escalade, d'un retour à la table des négociations et de privilégier la voie de la sagesse pour contenir la crise, afin de garantir la sécurité énergétique mondiale, la liberté de navigation, la protection de l'environnement et la stabilité de la région.

Dans le même sillage, la Chine a appelé à un arrêt immédiat des opérations militaires et à un retour au dialogue et aux négociations, dans un contexte de poursuite de l'extension du conflit au Moyen-Orient et d'aggravation des risques d'escalade.

"La Chine appelle fermement les parties au conflit au Moyen-Orient à cesser immédiatement les opérations militaires, à reprendre le dialogue et la négociation, et à ne pas poursuivre cette guerre qui n'aurait jamais dû éclater", a déclaré lundi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif et le président indonésien Prabowo Subianto ont, pour leur part, examiné, lors d'un entretien téléphonique, les tensions au Moyen-Orient, appelant à un arrêt immédiat des hostilités et à la résolution de tous les différends par le dialogue et la diplomatie.

Le ministre irakien des Affaires étrangères, Fouad Hussein, s'est, quant à lui, entretenu avec son homologue du Sultanat d'Oman, Badr Al-Busaidi, au sujet des développements dans la région. Les deux parties ont convenu de la nécessité d'intensifier les efforts diplomatiques

et de trouver des solutions concrètes pour mettre fin au conflit et assurer la sécurité et la stabilité régionales.

Un communiqué du ministère irakien des Affaires étrangères a précisé que les deux parties ont également évoqué les préparatifs de la prochaine réunion virtuelle des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, soulignant l'importance de coordonner les positions arabes et de renforcer l'action commune face aux défis actuels.

Concernant l'impact du conflit sur les vols et la navigation aérienne, l'Autorité générale de l'aviation civile du Koweït a indiqué, dans une correspondance adressée à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), que l'escalade dans la région a perturbé le trafic aérien, entraînant la suspension de tous les vols et causant des pertes financières importantes pour le secteur de l'aviation civile.

L'Autorité koweïtienne a insisté, dans sa lettre, sur la nécessité pour l'OACI de prendre les mesures nécessaires afin de garantir la protection de l'espace aérien et des installations civiles et d'empêcher que de telles violations ne se reproduisent, de manière à assurer la sécurité de l'aviation civile.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a, elle, mis en garde sur le fait que l'escalade du conflit au Moyen-Orient pourrait provoquer la crise énergétique mondiale la plus grave de ces dernières décennies.

RI

PALESTINE OCCUPÉE

RÉSEAU DES ONG PALESTINIENNES ALERTE SUR LA GRAVITÉ DES MANŒVRES SIONISTES

Le Réseau des ONG palestiniennes a mis en garde contre la gravité des manœuvres continues mises en œuvre par l'entité sioniste, ces dernières années en Palestine occupée, appelant à des sanctions internationales et à l'isolement de l'occupant.

Dans un communiqué repris lundi par l'agence de presse Wafa, le Réseau a précisé que "ces politiques ne sont plus de simples mesures isolées, mais constituent une approche intégrée visant à saper les structures politiques et institutionnelles palestiniennes, et à imposer de nouvelles réalités

sur le terrain, préparant ainsi davantage de contrôle et d'annexion".

Il a insisté sur "la nécessité de traiter ces développements avec sérieux, en élaborant une réponse nationale globale, fondée sur le renforcement de la coordination entre les institutions officielles et les organisations de la société civile, et sur l'unification des efforts pour contrer ces politiques".

Le Réseau a également appelé au "développement d'outils de résilience populaire, afin de renforcer la capacité des citoyens à faire face aux projets de déplacement et

d'expulsion forcée, et à exploiter les ressources disponibles dans le cadre d'un plan clair et intégré de protection de la présence palestinienne".

Enfin, le Réseau a souligné l'importance d'une action au niveau international, par la mise en place de mesures concrètes pour boycotter l'État d'occupation et lui imposer des sanctions, tout en exhortant la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à prendre des mesures sérieuses pour faire respecter le droit international.

RI

VOITURE ÉLECTRIQUE

RESPECTE-T-ELLE VRAIMENT L'ENVIRONNEMENT ?

La voiture électrique est souvent présentée comme une solution idéale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique. En apparence, son fonctionnement silencieux et l'absence de rejets directs de CO₂ lors de son utilisation en font un symbole de modernité écologique. Pourtant, derrière cette image séduisante se cache une réalité plus complexe, notamment en ce qui concerne la fabrication et le cycle de vie des batteries automobiles, qui constituent le cœur technologique de ces véhicules.

Par Salim Nait Ougulemim

La production des batteries lithium-ion, largement utilisées dans les voitures électriques, représente une source importante d'atteintes à l'environnement. L'extraction des matières premières nécessaires, telles que le lithium, le cobalt et le nickel, engendre des conséquences écologiques considérables. Le lithium, par exemple, est souvent extrait dans des régions arides où l'eau est une ressource rare. Son exploitation nécessite d'importantes quantités d'eau, ce qui accentue la pression sur les nappes phréatiques et perturbe les écosystèmes locaux. Dans certaines zones d'Amérique du Sud, cette activité a contribué à l'assèchement de sols déjà fragiles, mettant en péril les modes de vie traditionnels et la biodiversité.

Le cobalt, autre composant essentiel des batteries, est majoritairement extrait dans des conditions problématiques. Au-delà des enjeux humains, son extraction s'accompagne d'une dégradation importante des sols et de la pollution des eaux. Les procédés miniers libèrent des substances toxiques qui contaminent les rivières et affectent la faune et la flore. À cela s'ajoute une forte consommation d'énergie, souvent issue de sources fossiles, ce qui alourdit considérablement le bilan carbone de la fabrication des batteries.

Une fois les matières premières extraites, leur transformation et l'assemblage des batteries nécessitent également des procédés industriels énergivores. La fabrication d'une batterie émet une quantité significative de CO₂, parfois équivalente à plusieurs années d'utilisation d'un véhicule thermique. Ainsi, si la voiture électrique permet de réduire les émissions à l'usage, elle déplace en réalité une partie de la pollution vers la phase de production. Ce transfert soulève une question essentielle : peut-on réellement qualifier un produit d'écologique si une grande partie de son impact est simplement invisible pour l'uti-



lisateur ?

Le transport des composants à travers le monde aggrave encore cette empreinte environnementale. Les chaînes d'approvisionnement, souvent mondialisées, impliquent des trajets longs et multiples entre les sites d'extraction, de transformation et d'assemblage. Chaque étape génère des émissions supplémentaires, contribuant à un bilan global qui relativise les avantages environnementaux du véhicule électrique.

Recyclage des batteries, un autre défi majeur

La question du recyclage des batteries constitue un autre défi majeur. Bien que des progrès aient été réalisés, les technologies actuelles ne permettent pas encore de recycler efficacement l'ensemble des matériaux contenus dans les batteries. Une partie des composants est récupérée, mais le processus reste coûteux, complexe et énergivore. De plus, le volume de batteries en fin de vie est appelé à augmenter rapidement avec la généralisation des véhicules électriques, ce qui pose un problème de gestion des déchets à long terme. En l'absence de solutions de recyclage pleinement efficaces, certaines batteries risquent d'être stockées ou éliminées de manière inadéquate, entraînant des risques de pollution chimique. Les substances qu'elles contiennent peuvent se libérer dans l'environnement, contaminant les sols et les nappes d'eau. Cette perspective soulève des inquiétudes quant à la durabilité réelle de cette technologie, surtout à grande échelle. Il convient également de prendre en compte la durée de vie des batteries. Bien qu'elles soient conçues pour durer plusieurs années, leur performance diminue progressivement, ce qui peut conduire à leur remplacement avant la fin de vie du véhicule. Cette obsolescence partielle implique une consommation accrue de ressources et une

multiplication des impacts environnementaux liés à la production de nouvelles batteries.

Cependant, il serait réducteur de conclure que la voiture électrique est totalement néfaste pour l'environnement. Comparée aux véhicules thermiques, elle présente des avantages indéniables, notamment en matière de qualité de l'air en milieu urbain. L'absence d'émissions directes de particules fines et de gaz polluants contribue à améliorer la santé publique. De plus, si l'électricité utilisée pour recharger les véhicules provient de sources renouvelables, l'impact global peut être significativement réduit.

Ce n'est pas une solution miracle

La réalité se situe donc dans une zone intermédiaire. La voiture électrique ne constitue pas une solution miracle, mais plutôt une alternative qui présente à la fois des bénéfices et des limites. Son efficacité écologique dépend largement des conditions de production de l'électricité, des progrès réalisés dans le recyclage des batteries et de l'évolution des technologies de stockage.

Une petite comparaison

Pour mieux comprendre cette dualité, il est utile de comparer directement les impacts environnementaux des voitures à essence et des voitures électriques. La comparaison entre la voiture à essence et la voiture électrique met en lumière deux formes différentes de nocivité environnementale. Le véhicule thermique se distingue par un impact direct et continu tout au long de son utilisation. En brûlant du carburant, il émet en permanence du dioxyde de carbone, des oxydes d'azote et des particules fines, responsables à la fois du réchauffement climatique et de la dégradation de la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les effets liés à l'extraction, au transport et au raffinage du pé-

trole, qui entraînent des pollutions marines, des dégradations d'écosystèmes et des risques industriels majeurs. Ainsi, la voiture à essence exerce une pression constante sur l'environnement, depuis l'exploitation des ressources jusqu'à son usage quotidien, faisant d'elle une source durable de pollution diffuse et généralisée. À l'inverse, la voiture électrique présente une nocivité plus concentrée dans certaines phases de son cycle de vie, notamment lors de la fabrication de sa batterie. L'extraction du lithium, du cobalt et du nickel provoque des atteintes importantes aux sols, à l'eau et à la biodiversité, tandis que les procédés industriels nécessaires à leur transformation consomment beaucoup d'énergie et génèrent d'importantes émissions de CO₂. Toutefois, une fois en circulation, le véhicule électrique n'émet pas de polluants directement, ce qui constitue un avantage majeur, en particulier dans les zones urbaines. Son impact global dépend alors fortement de l'origine de l'électricité utilisée pour sa recharge et des progrès réalisés dans le recyclage des batteries. En somme, si la voiture électrique déplace une partie de la pollution en amont, elle offre néanmoins des perspectives d'amélioration, à condition que les filières industrielles et énergétiques évoluent vers des pratiques plus durables. En conclusion, ces deux types de véhicules ne s'opposent pas simplement entre « propre » et « polluant », mais illustrent deux modèles d'impact environnemental distincts : l'un diffus et permanent, l'autre concentré mais potentiellement réductible. La voiture électrique apparaît ainsi comme une alternative imparfaite, mais évolutive, dont les bénéfices dépendront des choix technologiques, énergétiques et politiques à venir.

S.N.O

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AFRICAINE

LA BONNE SANTÉ DES SOLS D'ABORD

Face à la dégradation accélérée des terres, l'Afrique redécouvre un levier essentiel pour nourrir sa population : la santé des sols. Longtemps reléguée au second plan derrière les engrais et la mécanisation, cet enjeu s'impose désormais avec urgence. Au Nigeria, au Burkina Faso, des stratégies nationales voient le jour. Mais le chemin vers des sols fertiles reste semé d'obstacles.

Par Chaimaa Sadou

Longtemps, l'amélioration de la productivité agricole en Afrique s'est appuyée sur des solutions visibles et immédiates : engrais, irrigation, mécanisation. Derrière ces avancées, un problème plus discret s'est pourtant installé : l'épuisement progressif des sols, qui menace aujourd'hui la sécurité alimentaire du continent.

Selon la Banque mondiale, plus de 80 % des terres agricoles africaines sont dégradées. Cette détérioration réduit fortement la capacité des sols à produire et fragilise les moyens de subsistance de millions d'agriculteurs. Elle résulte d'une combinaison de facteurs : déforestation, surpâturage, irrégularité des précipitations, qui entraînent érosion, baisse de fertilité et raréfaction des ressources en eau.

L'agriculture reste pourtant un pilier majeur du continent. Elle génère environ 25 % du produit intérieur brut et emploie près de 60 % de la population active, selon la Banque africaine de développement. Malgré les progrès enregistrés ces dernières décennies, les rendements agricoles plafonnent. Les cultures céréalières atteignent en moyenne 1,45 tonne par hectare, bien en dessous des niveaux observés en Asie.

Cette faiblesse freine l'efficacité des innovations agricoles et compromet les espoirs de modernisation du



secteur. Les variétés améliorées, destinées à augmenter les rendements, ne produisent en Afrique qu'un gain estimé à 28 % de leur potentiel, contre 88 % en Asie. La cause est aujourd'hui clairement identifiée : sans sols en bonne santé, les efforts d'intensification agricole perdent leur efficacité. Depuis la déclaration d'Abuja en 2006, les pays africains ont encouragé l'utilisation accrue des engrais. Longtemps présentée comme une solution miracle, cette approche montre aujourd'hui ses limites. Entre 10 % et 40 % des exploitations agricoles ne réagissent pas aux apports d'engrais, en raison de la dégradation avancée des sols, notamment dans les zones arides et semi-arides du Sahel.

« Le grand enjeu est de savoir comment régénérer et améliorer la santé des sols, tout en veillant à ce que les agriculteurs connaissent la composition de leurs terres », souligne Idris Rufus, directeur pays d'AGRA au Nigeria.

Pour y répondre, une approche

plus intégrée s'impose : la gestion intégrée de la fertilité des sols. Elle combine l'utilisation raisonnée des engrais minéraux avec des apports organiques et des pratiques agricoles adaptées. L'objectif est de restaurer durablement la productivité des terres, plutôt que de la surexploiter.

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest avancent sur ce chemin. Le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali ont engagé des stratégies nationales en ce sens. À l'échelle régionale, le programme Soil Values vise à restaurer deux millions d'hectares de terres agricoles et à renforcer la résilience d'un million et demi de producteurs, en particulier dans les zones sahéliennes.

Ces programmes s'appuient sur des outils modernes : données satellitaires, cartographies des sols, services de conseil numériques. L'enjeu est de fournir aux agriculteurs des recommandations précises, adaptées à la réalité de leurs parcelles, pour que chaque investissement porte ses fruits. Cependant, des obstacles ma-

jeurs subsistent. Le coût élevé des intrants, l'accès limité aux analyses de sols et le manque de formation des agriculteurs freinent l'adoption de ces solutions. Dans les régions enclavées, ces contraintes rendent difficile la mise à l'échelle de pratiques pourtant éprouvées. Face à ces blocages, le renforcement des compétences devient un levier décisif. Former les agriculteurs et les conseillers agricoles aux bonnes pratiques de gestion des sols est la clé pour ancrer durablement cette transition.

La restauration de la santé des sols n'est plus une option. Elle est devenue une priorité stratégique pour l'Afrique, à la hauteur des défis qui l'attendent : sécurité alimentaire, adaptation au changement climatique, urbanisation galopante. Entre initiatives prometteuses et défis persistants, la transition vers des sols vivants est engagée. Elle mérite désormais d'être soutenue à la hauteur des enjeux.

C.S

LA TERRE AU BORD DU DÉSÉQUILIBRE THERMIQUE
UN RÉCHAUFFEMENT SANS PRÉCÉDENT
AUX CONSÉQUENCES DURABLES

Par Halim Dardar

La planète a enregistré en 2025 un niveau inédit de chaleur emmagasinée, une situation jugée extrêmement préoccupante par l'Organisation météorologique mondiale, qui met en garde contre des effets susceptibles de s'inscrire dans la durée, sur des centaines, voire des milliers d'années. Ce constat alarmant traduit une aggravation continue du dérèglement climatique, dont les manifestations deviennent de plus en plus visibles et persistantes à l'échelle mondiale.

À l'occasion de la publication du rapport annuel sur l'état du climat, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, a dressé un tableau particulièrement sombre de la situation. Selon lui, l'ensemble des indicateurs essentiels du climat atteint désormais des niveaux critiques, révélant un système planétaire profondément perturbé. La Terre, a-t-il averti, se rapproche dangereusement de seuils au-delà desquels les équilibres naturels pourraient être durablement compromis.

Pour mieux mesurer cette évolution, le rapport introduit désormais un indicateur central : le déséquilibre énergétique de la planète. Celui-ci permet d'évaluer la différence entre l'énergie solaire reçue et celle renvoyée vers l'espace. Dans des conditions normales, ces flux s'équilibrent. Toutefois, l'accumulation croissante de gaz à effet de serre — notamment le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote — perturbe ce mécanisme en retenant davantage de chaleur dans l'atmosphère et les océans. Ce phénomène entraîne une élévation progressive des températures, accompa-

gnée de la fonte accélérée des glaces.

Depuis le début des observations systématiques, amorcées dans les années 1960, ce déséquilibre n'a cessé de s'intensifier, avec une accélération particulièrement marquée au cours des deux dernières décennies. L'année 2025 marque ainsi un nouveau pic, confirmant une tendance lourde qui ne cesse de s'aggraver. La secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, souligne que les activités humaines jouent un rôle déterminant dans cette évolution, en altérant profondément les mécanismes naturels. Les conséquences de ces perturbations, prévient-elle, s'inscriront dans le temps long et façonneront durablement l'environnement terrestre.

Le rapport confirme également que la période allant de 2015 à 2025 regroupe les onze années les plus chaudes jamais enregistrées.

L'année 2025 figure parmi les toutes premières, avec une température moyenne supérieure d'environ 1,43 °C par rapport à l'ère préindustrielle (1850-1900).

L'année 2024, marquée par un épisode intense du phénomène El Niño, demeure toutefois la plus chaude jamais observée à ce jour.

Cette hausse des températures s'accompagne d'une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes. Des vagues de chaleur prolongées, des précipitations intenses et des cyclones tropicaux plus puissants ont provoqué des dégâts importants à travers le monde. Ces événements mettent en lumière la fragilité croissante des sociétés humaines et des économies, désormais fortement interconnectées et donc plus vulnérables aux chocs climatiques.

Les océans jouent un rôle central dans cette dy-

namique. Environ 91 % de l'excès de chaleur généré par le réchauffement global y est absorbé, ce qui limite temporairement l'élévation des températures à la surface des continents. Cependant, cette capacité d'absorption n'est pas sans conséquences. En 2025, le contenu thermique des océans a atteint un niveau record, tandis que le rythme de leur réchauffement a plus que doublé entre la période 1960-2005 et celle allant de 2005 à 2025. Ce phénomène modifie profondément les équilibres marins et accentue les risques pour les écosystèmes.

Par ailleurs, la fonte des glaces continentales et marines s'accélère. Les calottes glaciaires de l'Antarctique et du Groenland subissent des pertes massives, contribuant à l'élévation du niveau moyen des mers. Depuis le début des mesures satellitaires en 1993, cette hausse s'est intensifiée, atteignant environ 11 centimètres supplémentaires en 2025. Dans le même temps, l'étendue de la banquise arctique figure parmi les plus faibles jamais enregistrées, confirmant un recul préoccupant de la glace de mer.

L'ensemble de ces évolutions dessine une trajectoire inquiétante. Le réchauffement global ne se limite plus à une simple augmentation des températures : il s'accompagne de transformations profondes et durables du système climatique. Les équilibres naturels, patiemment construits au fil des millénaires, sont désormais soumis à une pression sans précédent. Face à cette réalité, la communauté internationale est confrontée à un défi majeur : limiter l'ampleur de ces bouleversements tout en s'adaptant à leurs effets déjà inévitables.

H.D

ARBRE MYTHIQUE DANS LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN MAÂTKAS CÉLÈBRE L'OLIVIER ET SON HÉRITAGE VIVANT

La 12e édition de la Fête de l'olivier de Maâtkas, consacrée à la mise en valeur de l'arbre emblématique et de ses dérivés, se déroulera du 26 au 29 du mois en cours au village d'Ath Zaim, situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Tizi Ouzou, a-t-on appris lundi auprès des initiateurs de cette manifestation.

Par Saïd Slimani

Cette rencontre est mise sur pied par l'association culturelle Taguejdit n'Ath Zaim, avec l'appui de l'Assemblée populaire communale de Maâtkas, de l'Assemblée populaire de wilaya, ainsi que des directions de la Culture et des arts, de la Jeunesse et des sports, sans oublier la Chambre de l'agriculture et le comité du village d'Ath Zaim.

L'événement a pour objectif de promouvoir la culture de l'olivier ainsi



que ses produits dérivés, notamment les olives de table et l'huile d'olive, tout en encourageant la valorisation

des sous-produits issus de cette filière. Il s'inscrit également dans une démarche de sauvegarde du patri-

moine oléicole, à travers l'entretien des vergers, leur rajeunissement et leur extension via de nouvelles plantations, ainsi que par le greffage des oléastres, ont précisé les membres de l'association organisatrice.

La fête constituera un cadre d'échange privilégié pour les participants, en particulier les professionnels du secteur, qui auront l'occasion d'interagir avec des spécialistes. Ces derniers animeront des communications techniques et proposeront des démonstrations pratiques, notamment dans les domaines de la taille et du greffage des oliviers.

Les organisateurs prévoient également la tenue de l'exposition traditionnelle consacrée aux produits oléicoles, en parallèle avec une exposition dédiée à l'artisanat local, mettant en avant des activités telles que la poterie, la vannerie, la bijouterie et la tapisserie.

Par ailleurs, un programme riche en animations culturelles est prévu, auquel s'ajouteront des opérations de plantation d'oliviers, renforçant ainsi la dimension à la fois festive, pédagogique et environnementale de cette manifestation annuelle.

S.S

POUR L'HISTOIRE LA BATAILLE D'IZEMOURENE, SYMBOLE DE RÉSILIENCE DES MOUDJAHIDINE DE L'ALN

La date du 22 et 23 mars 1957 reste une étape charnière dans les annales de la wilaya III historique, rappelant la bataille d'Izemourene, (Tizi-Ouzou) qui constitue un symbole de résilience des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) ayant réussi à mettre en échec la tentative de l'armée coloniale française d'encercler et capturer des dirigeants de la glorieuse Révolution. La bataille d'Izemourene dans la daïra de Mekla demeure un symbole de résilience des moudjahidine qui, au prix de lourds sacrifices, ont brisé l'encercllement de la région par l'armée coloniale. Celle-ci tentait de capturer et de neutraliser des responsables de la Révolution nationale.

Un document du musée régional du Moudjahid relatant cette bataille, et dont l'APS a pu consulter, rappelle que tout avait commencé par une réunion de coordination rassemblant des responsables de l'ALN, notamment Krim Belkacem, Amar Ouamrane et Mohamedi Said.

Cette réunion importante à laquelle étaient aussi présents les frères Krim, le capitaine Si Kaci, Abderrahmane Mira, ainsi que d'autres responsables politiques et militaires de la Révolution, a eu lieu entre le 19 et le 21 mars 1957 au village Mâaouia (Mekla).

L'ennemi, ayant eu vent de la tenue de cette rencontre, a mobilisé d'importants moyens. L'armée coloniale a ainsi déployé dans la région pas moins de

20.000 soldats appuyés par des blindés, de l'artillerie lourde et l'aviation, encerclant les villages d'Ath Frawsen. L'encercllement a débuté le 22 mars, rapporte le document. Le même jour à 7h du matin, les forces ennemies prennent d'assaut tous les villages d'Ath Frawsen dans une tentative de neutraliser les responsables de l'ALN. Cependant, les participants à la rencontre avaient quitté les lieux aussitôt leur mission terminée, soit avant même le début de l'opération, selon la même source. Les combats s'engagent d'abord sur plusieurs fronts. A Thissirth n'Cheikh, les mousseblines de Ain El Hammam ont affronté l'ennemi avec bravoure et à Igoulfane et Mahmoud des moudjahidine ont fait face à la puissance de feu de l'armée coloniale.

Les forces ennemies qui ont reçu des renforts, ont ensuite déplacé le "siège" vers Izemourene dans une vaine tentative de poursuivre les responsables de l'ALN. De violents combats ont éclaté impliquant l'aviation et l'artillerie à longue portée.

A l'issue de la bataille, les pertes de l'ennemi étaient considérables. Des dizaines de soldats ont été tués et un grand nombre d'autres ont été blessés, alors que l'ALN a perdu 140 martyrs tombés au champ d'honneur lors de cette bataille, considérée comme l'une des plus féroces et de plus importantes de la wilaya III historique.

R.R

SÉCURITÉ ROUTIÈRE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ORGANISÉES À TRAVERS LE PAYS

Des sorties de terrain et des activités de sensibilisation à la sécurité routière ont été organisées durant les jours de l'Aïd El-Fitr à travers les différentes wilayas du pays dans le but de renforcer la culture préventive et de réduire les accidents de la circulation, indique, lundi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer la prévention des accidents de la route et à ancrer la culture de la sécurité routière, et dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation, organisée à l'occasion de l'Aïd El Fitr, des sorties de terrain et des activités de sensibilisation ont été organisées à travers les wilayas du pays", lit-on dans le communiqué.

Ces actions ont concerné "les routes, les barrages de sécurité et les gares routières de transport de voyageurs dans le but d'assurer des déplacements sécurisés aux citoyens en cette occasion", ajoute la même source.

La Délégation nationale à la sécurité routière a supervisé l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit des conducteurs de véhicules de transport multimodal, notamment le transport de voyageurs, au cours desquelles "des conseils et des orientations ont été donnés quant à l'importance de respecter le code de la

route et d'éviter l'excès de vitesse et les dépassements dangereux". Dans le même cadre, "l'importance d'observer des repos suffisants a été soulignée, notamment compte tenu de l'augmentation des déplacements pendant la période de l'Aïd, outre l'obligation de respecter les conditions de sécurité professionnelle pour les conducteurs", ajoute le communiqué. Cette opportunité a également été mise à profit pour "communiquer directement avec les usagers de la route, en distribuant des dépliants de sensibilisation, avec la participation des différents intervenants, tels que les services de sécurité, la Protection civile, les Scouts musulmans algériens (SMA) et des organisations de la société civile, dans le cadre d'une approche participative visant à instaurer la culture de la sécurité routière fondée sur la prévention et la responsabilité".

Il s'agit également de "l'importance de sensibiliser les conducteurs quant à la nécessité d'obtenir le certificat d'aptitude professionnelle à la conduite, condition indispensable pour exercer l'activité de transport de passagers et garantie pour l'acquisition des compétences nécessaires à une conduite sûre et à la maîtrise des différentes situations de la route, contribuant ainsi à rehausser le niveau de professionnalisme et à réduire les accidents de la route", selon la même source.

R.R

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE UNE PASSION EN VOGUE À CONSTANTINE

L'opération de l'installation des clubs d'intelligence artificielle (IA) et de robotique, a été lancée lundi à travers l'ensemble des maisons de jeunes de la wilaya de Constantine.

Le chef du service d'animation et mouvement associatif au sein de l'office des établissements de jeunes (ODEJ), Sadek Maâzouz, a déclaré à l'APS que l'initiative qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'animation scientifique, tracé à l'occasion des vacances scolaires de printemps, vise à soutenir des jeunes talents et à promouvoir l'innovation technologique, a précisé la même source.

Des formateurs spécialisés sont mobilisés pour l'encadrement de ces clubs destinés à développer les compétences et les capacités des jeunes âgés entre 8 et 18 ans, dans les domaines de la programmation, de l'intelligence artificielle et de la robotique à travers des programmes de formation théoriques et pratiques, a-t-il expliqué.

Le programme établi, a ajouté le même responsable, consiste aussi en l'organisation d'ateliers pédagogiques et récréatifs d'initiation au dessin et d'innovation artistique, l'environnement et le recyclage, le conte et les travaux manuels, en plus des concours sur les arts plastiques et des jeux d'échecs.

Des spectacles de théâtre et des jeux de magie, figurent parmi les activités dédiées aux jeunes, a-t-il indiqué, soulignant que des sorties touristiques vers les sites archéologiques de Tiddis (Constantine), de Timgad (Batna) et de Djemila (Sétif), figurent également au programme.

Par ailleurs, des jeunes adhérant aux maisons de jeunes de Constantine, auront l'occasion de participer au camping national de Tamarasset, prévu du 25 au 30 mars, selon la même source.

R.C

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

L'USMA ET LE CRB DANS LE DERNIER CARRÉ

Le CR Belouizdad et l'USM Alger ont validé leur billet pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football (C3), à l'issue des quarts de finale (retour) disputés samedi et dimanche à Alger, et comptent aller en finale de la compétition africaine.

L'USM Alger s'est qualifiée pour les demi-finales de la C3, en s'imposant dimanche soir face aux Congolais de l'AS Maniema Union (1-0), au stade du 5-Juillet, grâce à une réalisation de Brahim Benzaza à la demie-heure de jeu, permettant aux Algérois de renverser la situation après la défaite concédée lors de la manche aller à Lubumbashi (2-1).

La formation algéroise, solide et bien regroupée en défense, a su gérer son avantage jusqu'au coup de sifflet final, au terme d'une rencontre très disputée dans son ensemble face à une coriace équipe congolaise qui a créé énormément de soucis à l'arrière garde usmiste, en témoignant les actions dangereuses des visiteurs, mais sans pour autant arriver à revenir à la marque.

C'est la troisième demi-finale en quatre ans pour les "Rouge et Noir" qui seront opposés au club marocain de l'Olympique Club Safi, qualifié face au Wydad de Casablanca (aller : 1-1, retour : 2-2).

Pour rappel, l'USMA et l'OCS se sont déjà rencontrés en phase de poules.

Au match aller, la formation de Soustara est allée s'imposer au Maroc (1-0),



avant de concéder le nul à Alger (0-0). Le CRB fait son retour dans un dernier carré... 30 ans après

Le CR Belouizdad, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confé-

dération, a écrit une nouvelle page de son histoire en se qualifiant pour la première fois en demi-finales de cette compétition, après le match nul face aux Egyptiens d'Al-Masry (0-0), samedi au

stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

Au match aller, les Belouizdadis avaient arraché le nul (1-1).

C'est la première fois que le CRB se hisse au dernier carré de cette compétition (C3), et sa première demi-finale continentale depuis trois décennies, sa dernière remontant à 1996 en Coupe des Coupes africaine.

En demi-finales, le Chabab affrontera le club égyptien du Zamalek qui s'est imposé à domicile face à l'AS Otoho d'Oyo (2-1), après avoir tenu en échec son adversaire congolais à la manche aller (1-1), décrochant ainsi son billet pour le dernier carré de l'épreuve.

Cette confrontation ne sera pas une première entre les deux équipes du moment qu'elles se sont déjà croisées dans les différentes compétitions internationales (Coupe arabe en 1989 et Ligue des champions saison 2022/2023).

Les demi-finales de la C3 se disputeront les 12 et 19 avril prochains, avec l'ambition pour les deux représentants algériens de poursuivre leur belle aventure continentale et pourquoi pas animer une finale algéro-algérienne.

FOOTBALL/LIGUE 1 MOBILIS

LE DERBY MC ALGER-USM ALGER À HUIS CLOS

Le derby algérois opposant le MC Alger à l'USM Alger se jouera à huis clos le lundi 30 mars au stade Ali Ammar de Douera (Alger), pour le compte de la mise à jour de la 17e journée de Ligue 1 Mobilis de football, suite à la décision de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette décision fait suite aux incidents enregistrés lors de la précédente rencontre du MCA face à l'USM Khenchela (2-1), marquée par l'utilisation de fumigènes et le jet de projectiles sur la pelouse sans provoquer de dommages corporels, souligne le communiqué de l'instance de gestion de football.

Considérée comme une cinquième infraction, cette faute a valu au club une sanction d'un match à huis clos ferme, assortie d'une amende de 1.000.000 DA, conformément à l'article 69 du code disciplinaire.

Par ailleurs, le défenseur du MC Alger, Ayoub Ghazala, a été sanctionné d'un avertissement pour contestation de décision arbitrale, assorti d'une amende de 100.000 DA.

L'entraîneur en chef, Khaled Benyahia, a écopé d'un avertissement et d'une amende de 100.000 DA pour avoir refusé de tenir la conférence de presse d'après-match.

Enfin, le club algérois s'est vu infliger une amende de 100.000 dinars, pour comportement inapproprié de ses dirigeants en fin de rencontre.

A l'issue de la 24e journée, le MC Alger est toujours leader avec 46 points et quatre matchs en moins, à six longueurs d'avance sur son nouveau dauphin, la JS Saoura (40 pts, -1 match) et l'Olympic Akbou (39 pts, -2 matchs).

RS/APS

ATHLÉTISME/ALGÉRIE/MONDIAUX2026/SALLE

L'ALGÉRIE EN TÊTE DES NATIONS AFRICAINES ET ARABES DU TOURNOI

L'Algérie a décroché la 24e place dans l'édition 2026 des championnats du monde d'athlétisme en salle, clôturée dimanche soir à Torun (Pologne), ce qui la place en tête des nations africaines et arabes ayant participé à ce tournoi.

Ce classement a été assuré grâce à la médaille de bronze de Yasser Mohamed Tahar Triki au concours du triple saut, avec un bond mesuré à 17,30 mètres.

Une performance qui l'avait placé à la troisième place, derrière l'Italien Andy Diaz Hernandez (17,47 m), et le Jamaïcain Jordan Scott (17,33 m).

L'Algérie a participé avec un total de quatre athlètes à cet événement planétaire en salle, disputé du 20 au 22 mars dans la ville polonaise de Torun. Les trois autres représentants nationaux dans cette compétition sont les demi-fondistes Mohamed Ali Gouaned et Slimane Moula, qui avaient concouru tous les deux sur le 800 mètres, ainsi que le jeune

Younès Ayachi (17 ans), qui était engagé au saut en hauteur.

Malheureusement, ces trois athlètes n'ont pas réussi à faire aussi bien que Triki, en décrochant d'autres médailles qui auraient étoffé un peu plus la moisson algérienne.

Cette édition 2026 des mondiaux d'athlétisme en salle a été remportée par les Etats Unis d'Amérique, avec un total de 18 médailles (5 or, 7 argent et 6 bronze), devançant ainsi la Grande Bretagne, deuxième, avec quatre médailles d'or, et l'Italie, troisième avec cinq médailles (3 or et 2 argent).

Pour rappel, les Championnats du monde en salle constituent le premier événement majeur de l'année au programme de la Fédération internationale "World Athletics", où les meilleurs athlètes mondiaux se retrouveront, pour décrocher les premiers titres de la saison.

RS/APS

NATATION / GIANT OPEN 2026

MÉDAILLE D'ARGENT POUR L'ALGÉRIEN JAOUAD SYOUD SUR LE 200M 4 NAGES

L'Algérien Jaouad Syoud a décroché une médaille d'argent dans l'édition 2026 du prestigieux tournoi international Giant Open, clôturé dimanche soir en France, après sa brillante deuxième place sur le 200m 4 nages.

La course a été remportée par le Brésilien Gabriel Machuco en 2:00.63, devant Syoud (2:01.04), au moment où le Grec Jason Routoulas a complété le podium en 2:01.05.

Le tournoi Giant Open est une compétition de très haut niveau, considérée comme un des principaux rendez-vous pour l'élite de la natation mondiale. Cette édition 2026 s'est déroulée du 20 au 22 mars au Centre aquatique olympique de la métropole du Grand Paris, piscine olympique des Jeux de Paris-2024 et futur théâtre des Championnats d'Europe 2026.

RS/APS

JUDO / OPEN DE DAKAR

L'ALGÉRIE ENGAGÉE AVEC 31 ATHLÈTES

La sélection algérienne seniors (messieurs et dames) de judo sera engagée avec 31 athlètes dans l'édition 2026 de l'Open de Dakar, prévue le 29 mars dans la capitale sénégalaise, selon la liste d'admission dévoilée lundi par les organisateurs.

Chez les messieurs, la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de judo a retenu Mounir Benyahia (-60 kg), Younès Ben Laribi (-60 kg), Kais Moudetere (-66 kg), Ayoub Ben Laribi (-73 kg), Houd Zourdani (-73 kg), Djeddi Oussama (-73 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Oussama Hezil (-73 kg), Ahmed Rebahi (-81 kg), Abdelmoumène

Haouam (-81 kg), Mohamed Bakhti (-81 kg), Abdeslam Belbelhout (-81 kg), Sid Ali Benaboura (-90 kg), Mohamed Dif (-90 kg), Lokmane Daroul (-90 kg), Oussama Kabri (-90 kg), Rayane Benatia (-100 kg), Abdelkader Lakhali (-100 kg), Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) et Samir Moulla (+100 kg).

Chez les dames, les couleurs nationales seront représentées par Rahma Ghalima (-48 kg), Houaria Kaddour (-48 kg), Lycia Guebli (-52 kg), Nourhane Ghazali (-57 kg), Dounia Berrahouel (-57 kg), Amina Berrahouel (-57 kg), Khadija Bekheira (-57 kg), Yasmine Djellab (-63 kg), Amina Rezzoug (-70 kg), Lydia

Kechout (-78 kg) et Dyhia Benchalal (+78 kg).

D'après les organisateurs, 167 judokas (106 messieurs et 61 dames), représentant 29 pays de quatre continents, ont confirmé leur participation à ce tournoi, prévu en une seule journée, le 29 mars. Avec ses 31 judokas, l'Algérie sera le pays le mieux représenté, devant le Sénégal (26), l'Angola (14) et le Niger (13), au moment où certaines nations comme la Roumanie, l'Afrique du Sud, le Mali et le Bénin n'ont engagé qu'un seul athlète.

RS/APS

ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL

L'ÉDITION 2026 LES 27-28 MARS À ALGER

L'édition 2026 du Championnat National Hivernal d'Athlétisme se déroulera les 27-28 mars courant, au SATO du stade 5-Juillet (Alger), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA).

Plusieurs épreuves de courses, de saut et

de lancer sont inscrites au programme de cette compétition, dédiée à la mémoire de feu Abdelkader Hammani, ancienne gloire de l'athlétisme algérien.

Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au mardi 24 mars à 23h59.

Plusieurs athlètes d'élite, à l'instar d'Abdel-

malik Lahoulou (400m/haies), Mohamed Ali Gouaned (800m), Slimane Moula (800m), Anis Chott (1500m), Louai Lamraoui (110m/haies), Mohamed Merbouhi (3000m/steeple) et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut) seront présents à ce rendez-vous.

RS/APS

L'MHIBA, OU LES CADEAUX À LA FUTURE MARIÉE

UNE COUTUME ANCESTRALE REVISITÉE À L'ÉPREUVE DES TRANSFORMATIONS SOCIALES

Dans notre société, le mariage est précédé d'une série de rites, parmi lesquels figure l'officialisation préalable de l'union, suivie de visites effectuées à chaque fête religieuse afin d'offrir des présents à la future épouse, déjà considérée comme membre à part entière de la famille. Ce rituel est appelé l'Mhiba ou l'Meghafa dans certaines régions.

Par Malika Azeb

L'Mhiba consiste à remettre des cadeaux par la famille du prétendant à la future mariée à l'occasion des célébrations religieuses, telles que l'Aïd El Fitr et l'Aïd El Adha, entre autres.

Cette coutume traduit le respect mutuel entre les deux familles, renforce les liens de considération qui les unissent et témoigne de l'affection portée à la future épouse.

Elle comprend généralement divers présents, notamment des vêtements, des parfums, des bijoux, des gâteaux et, lors de la fête du sacrifice, une part de viande.

Cette tradition existe depuis des siècles à travers l'ensemble du territoire algérien, bien qu'elle présente des variantes selon les régions.



Dans l'Algérois, les familles privilégiées le raffinement, avec des plateaux de gâteaux minutieusement préparés par les femmes et des coffrets de présents appelés « Tbaq ». En Kabylie, notamment autrefois, la M'hiba se composait essentiellement de coupons de tissu destinés à la confection de robes traditionnelles et, pour les familles aisées, de bijoux en

argent. Les deux familles se réunissaient également autour d'un repas afin de mieux se connaître et de discuter des préparatifs du mariage.

Pour les anciennes générations, la visite à la famille de la fiancée était effectuée par les femmes et le futur beau-père, en l'absence du futur marié. Les présents, choisis par la belle-mère, consistaient principale-

ment en tissus et autres petits cadeaux que la future mariée ajoutait à son trousseau.

Aujourd'hui, les pratiques ont évolué : les fiancés sortent souvent ensemble pour choisir des cadeaux modernes, adaptés à leurs besoins, et le futur marié se rend lui-même, accompagné de ses parents, pour présenter ses vœux de l'Aïd à sa fiancée.

Bien que les familles demeurent attachées à ce rituel, il arrive parfois qu'il soit source de désaccords entre elles, notamment en raison du contenu de la M'hiba, pouvant aller jusqu'à provoquer des ruptures. Une anecdote illustre cette réalité : les fiançailles de deux jeunes ont été annulées à cause d'une paire de chaussures jugée insuffisante par la future belle-mère.

Dans un contexte marqué par une certaine recherche de prestige, certaines familles n'hésitent pas à dépenser des sommes importantes pour afficher leur statut social, en offrant des présents particulièrement coûteux, ainsi qu'une part de viande dont le prix peut atteindre 40 000 DA. Un boucher a d'ailleurs rapporté qu'un client avait passé une commande de 45 000 DA, incluant un plateau en bois présenté sous forme de coffre. Malgré le coût élevé de ces présents lors des fêtes religieuses, les familles restent attachées à cette tradition, qui symbolise la cohésion sociale et les liens forts unissant les familles à travers le mariage de leurs enfants respectifs.

M.A

LECTURE OUVERTURE À ORAN DE LA 5E ÉDITION DU "PRINTEMPS DU LIVRE"

La cinquième édition de la foire "Printemps du livre" a été inaugurée, lundi à la bibliothèque municipale Bakhti-Benaouda, située au centre-ville d'Oran, sous le slogan "Lis aujourd'hui pour écrire demain".

Lors de la première journée de cette manifestation, organisée par l'association "Athar El-Abirine" pour la culture et la littérature, une dizaine d'auteurs d'Oran et de wilayas voisines ont pris part à l'événement, parmi lesquels Boukli Nacera, Amir Saïli, Bouzid Mahmoud et Tayeb Moussaoui, ainsi que d'autres écrivains activant dans divers domaines littéraires, a indiqué à l'APS le président de l'association, le romancier Rouane Cherif.

Cette manifestation culturelle accueille également, chaque jour, un groupe d'écrivains venus promouvoir leurs publications dans les domaines de la littérature, de la culture, de l'éducation et de l'histoire, dans le but d'enrichir la scène culturelle de la capitale de l'Ouest algérien, d'autant que cet événement coïncide avec les vacances scolaires de printemps, a ajouté Rouane Cherif, qui participe lui-même avec son nouveau recueil de nouvelles.

Cette rencontre printanière constitue une opportunité pour les participants de présenter leurs dernières œuvres et de commercialiser leurs

productions à travers des séances de vente-dédicace. Elle permet également de renouer le lien entre écrivains et lecteurs, en leur offrant la possibilité d'acquiescer des livres directement, sans intermédiaire, tout en mettant en lumière la réalité du secteur de l'édition en Algérie, selon plusieurs acteurs du milieu littéraire.

Cet événement culturel, qui se poursuivra jusqu'au 29 mars, représente aussi un espace ouvert aux jeunes créateurs, ainsi qu'aux participants des différentes éditions du concours national de la nouvelle dédié à la romancière défunte "Oum Sihem", leur permettant de faire connaître et de vendre leurs œuvres, contribuant ainsi à les soutenir et à les encourager dans leur démarche créative.

Par ailleurs, dans le cadre de cette édition, qui coïncide avec la Journée mondiale de la poésie, une soirée littéraire est prévue, jeudi prochain à la Maison de la culture et des arts Zeddour-Brahim-El Kacem. Elle sera animée par plusieurs poètes, en hommage au poète défunt Aroune Ahmed, connu dans le milieu littéraire sous le nom d'Ahmed Bessam, décédé le 26 mars 2022 et qui a grandement contribué à l'enrichissement de la poésie du melhoun en Algérie.

R.S

STRUCTURES DE JEUNESSE À MASCARA UN SUCCÈS FOU DURANT LE RAMADHAN

Les structures de jeunesse de la wilaya de Mascara ont attiré, durant les soirées du Ramadhan, plus de 10.000 jeunes venus assister aux différentes manifestations artistiques, culturelles et récréatives programmées à cette occasion, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports.

La même source a précisé que cet engouement "record" reflète la diversité et la richesse des programmes culturels et de jeunesse mis en place pour animer les soirées ramadhanesques dans les maisons de jeunes et les complexes sportifs de proximité. Ces activités comprenaient des représentations théâtrales, des spectacles artistiques, ainsi que des expositions, des concours intellectuels et culturels et des tournois sportifs à caractère récréatif.

Les espaces extérieurs des structures de jeunesse ont également constitué des lieux privilégiés pour les jeunes souhaitant passer des moments agréables durant les soirées du Ramadhan, à travers la pratique de diverses activités sportives et de loisirs, telles que la pétanque et le jeu d'échecs, selon la même source.

Par ailleurs, la projection de plusieurs films religieux, tels que "Salah Eddine El Ayoubi", "Ech-Chaïma" et "Er-Rissala", a connu une forte affluence de jeunes, notamment dans les structures situées dans les communes de Sedjerara, El-Fraguig, Ghriss et El-Beniâne.

D'autre part, les maisons de jeunes ont offert aux amateurs de dessin l'opportunité de mettre en valeur leurs talents, à travers l'organisation d'expositions artistiques durant les soirées ramadhanesques, lesquelles ont suscité un engouement notable auprès des jeunes et des amateurs d'arts plastiques.

Dans le même contexte, l'Office des établissements de jeunesse a organisé, en coordination avec les directions de la Sûreté de wilaya et de la Protection civile, des rencontres de proximité pour la prévention des accidents de la route et des différents fléaux sociaux.

Il convient de rappeler que la direction de la Jeunesse et des Sports a lancé un riche programme spécial Ramadhan, comprenant de nombreuses activités intellectuelles, religieuses, culturelles, récréatives et sportives dans l'ensemble des structures de jeunesse de la wilaya, en plus de l'organisation d'une caravane de l'enfance et de la jeunesse ayant sillonné plus de cinq structures de jeunesse à travers la région.

R.S

LA QUESTION

DROIT DE LA GUERRE OU GUERRE AU DROIT?

(1^{re} PARTIE)

Droit de la guerre ou guerre au droit ? Vers le retour de la loi de la jungle dans les relations internationales.

Par René Naba
In mondialisation.ca,
20 mars 2026

La loi de la jungle est une expression qui signifie «chacun pour soi», «tout est permis», «survie du plus apte», «loi du plus fort», à l'inverse de l'expression initialement introduite par Rudyard Kipling dans Le Livre de la jungle. L'Oxford English Dictionary définit la loi de la jungle comme «le code de survie de la vie dans la jungle», généralement utilisé en référence à la supériorité de la force brute ou de l'intérêt personnel dans la lutte pour survivre.

Sur la défensive depuis le début du XXI^{ème} siècle, le bloc occidental, représenté principalement par l'OTAN, autrement dit les États-Unis et l'Europe occidentale, s'affranchit progressivement des règles de droit régissant les relations internationales, qu'il avait lui-même édictées du temps où il exerçait une hégémonie absolue sur l'ensemble de la planète, soit depuis six siècles, depuis la chute de Grenade et la reconquête espagnole et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, en 1492.

La capture du président vénézuélien Nicolas Maduro se situe dans le prolongement de la politique agressive menée par les États-Unis dans son pré carré latino américain, ponctuée notamment par le coup d'état contre le président chilien Salvador Allende, en septembre 1973, l'assassinat d'Ernesto Che Guevara, le mytique chef révolutionnaire latino américain, en 1967 en Bolivie, ainsi qu'au au Moyen Orient, en vue de pérenniser la suprématie israélienne sur la zone, avec l'assassinat ciblé du général iranien Qassem Souleymani, le chef de la brigade Al Qods, et l'offensive conjointe israélo-américain contre l'Iran, en avril 2025. Au point qu'un ancien diplomate américain William Blum n'a pas hésité à qualifier «la grande démocratie américaine»... «d'Etat voyou».

La phase de décolonisation de l'Afrique: Les cas du Katanga et du Biafra

Le phénomène n'est pas nouveau. Déjà lors de la phase de décolonisation de l'Afrique, dans la décennie 1960, qui s'est matérialisée par la perte des possessions coloniales des pays occidentaux sur le continent noir, la sécession de provinces africaines riches en minerais a été favorisée par les anciennes puissances coloniales, désireuses de perpétuer leur mainmise sur les richesses du continent noir.

Ce fut le cas du Katanga (République Démocratique du Congo) et du Biafra (Nigéria). La sécession de la province congolaise a été favorisée par la Belgique, l'ancienne puissance coloniale du pays, pour son diamant, et la province nigériane par la France pour son pétrole, afin de s'assurer un ravitaillement énergétique de l'Afrique après l'indépendance de l'Algérie et la perte des gisements algériens par la Métropole.

C'est d'ailleurs à l'occasion de la guerre du Biafra que l'organisation humanitaire française « Médecins Sans Frontières » a été créée à l'initiative de Jacques Foccart, secrétaire général de l'Élysée, sous la présidence du Général Charles de Gaulle, en guise de contre-feux aux activités prédatrices de la « Patrie des Droits de l'Homme ».



L'ingérence humanitaire, alibi humanitaire pour équipées impériales

A ce propos, il convient de dire que si l'ingérence humanitaire a permis d'alerter l'opinion internationale sur des situations scandaleuses d'abus de pouvoir et des cas abominables de maltraitance, il a servi de caution à des équipées impériales. Pur hasard ou simple coïncidence ? Il s'est toujours exercé dans une action dictée du Nord vers le Sud. Idée généreuse au départ, l'ingérence humanitaire a évolué, à l'épreuve des faits, vers une notion ambiguë couvrant les activités de pompiers pyromanes.

Et l'ingérence humanitaire a tout bonnement constitué une instrumentalisation d'organisations caritatives à des fins de déstabilisation de pays récalcitrants à l'ordre hégémonique occidental. Au terme de soixante dix ans de son existence, l'ingérence humanitaire se résume à cette équation d'une grande sévérité: Beaucoup d'ingérence et trop peu d'humanité, un humanitaire inversement proportionnel à son ingérence.

La notion d'ingérence humanitaire, une notion antique

Dans sa magistrale « Histoire de la guerre du Péloponnèse », Thucydide décrit en effet comment Athènes intervient dans les cités qui ne lui font pas allégeance pour y imposer (ou rétablir) des régimes démocratiques tandis que sa grande rivale Sparte en faisait de même avec une préférence pour les régimes aristocratiques.

La réalité est que chacun de ces deux cités-États s'employait à installer des gouvernants à sa dévotion, dans le but final pour les deux cités rivales d'instaurer son hégémonie sur l'ensemble des cités grecques. Thucydide démontre, magistralement, que dans les rapports entre cités (États), il n'est question ni de droit ni de justice, mais uniquement de rapports de force.

La démission de l'ONU face aux violations systématiques de sa propre Charte par les États-Unis et ses alliés européens est une illustration moderne de ce constat.

Thucydide avait pour ambition de réaliser une œuvre intemporelle qui montrerait que tant que les hommes seront ce qu'ils sont, les conflits obé-

raient aux mêmes mécanismes. 24 siècles plus tard, les hommes n'ont pas changé. 2 400 ans après Thucydide, il est étonnant que l'on relève autant de monde pour débattre du bien-fondé de l'instauration de la démocratie, de la protection des peuples (sans oublier la libération des femmes) par les armes. À force de bombardements, la démocratie fera peut-être son chemin...

L'évolution de la notion de souveraineté des états

L'État souverain, acteur majeur et unique de l'ordre international, est désormais passé, avec l'ordre supranational (SDN, ONU), au statut d'acteur principal, mais non exclusif de l'ordre international.

Les inflexions proviennent de notions dérivées limitant sa plénitude souveraine telles que «le fardeau de l'homme blanc, la mission civilisatrice de l'Occident».

Les premières altérations au principe de souveraineté sont intervenues avec la création d'organisations supranationales [Comité international de la Croix Rouge (CICR), Société des Nations (SDN)] et plus contraignantes, comme en témoigne le Chapitre VII de la Charte des Nations unies. À cet égard, le CICR constitue la première amputation de la notion de souveraineté pour des motifs humanitaires. La belligérance est contenue par des considérations humanitaires. La convention de Genève sur les prisonniers de guerre se substitue au prince de « Malheurs aux vaincus ».

Historique de l'évolution de la notion de souveraineté des états: la distinction entre guerre juste et guerre injuste

La notion d'ingérence humanitaire est ancienne. Elle résulte d'une conjonction de contributions d'auteurs religieux ou laïcs, mystiques ou profanes. L'idée de l'intervention humanitaire trouve ses sources dans le concept de «guerre juste» développé, en premier lieu, par Saint Augustin, au IV^{ème} siècle, qui la définissait comme une guerre pour sanctionner l'injustice... et accessoirement pour diffuser la chrétienté.

Cette idée sera reprise par Saint Thomas d'Aquin (1225-1274), Francisco de Vittoria (1480-1546) et Fran-

cisco Suarez (1548-1617), qui défendent l'idée que pour le bonheur de la société et de l'individu, l'existence de la paix et de la liberté est incontestable.

Les théoriciens de la guerre juste considèrent que la nature de l'homme permet une coopération et que l'homme ne fait pas la guerre juste pour ses propres intérêts mais aussi contre les injustices. La guerre juste est définie comme la guerre contre une attaque injuste par les moyens proportionnés avec le but visé en déterminant l'agresseur par les valeurs morales.

Le premier objectif de la guerre juste est de sauver les victimes et établir la paix qui va assurer la justice.

Dans son ouvrage Le Droit de la Guerre et la Paix, Hugo Grotius, en 1825, évoque un droit accordé à la société humaine pour intervenir dans le cas où un tyran ferait subir à ses sujets un traitement que nul n'est autorisé à faire.

De ces idées, l'intervention d'humanité en a découlé au XIX^{ème} siècle, en ce que l'intervention d'un État contre un autre État se justifiait par la nécessité de protéger ses propres citoyens qui habitent dans cet État.

Emer de Vattel, dans son ouvrage Le droit des gens ou principes de la loi naturelle appliquées à la conduite et aux affaires des nations et des souverains, proclame en 1758 que «toute puissance étrangère est en droit de soutenir un peuple opprimé qui lui demandera assistance».

La notion d'ingérence humanitaire est donc ancienne. Elle reprend et élargit la notion d'intervention d'humanité qui, au XIX^{ème} siècle autorisait déjà une grande puissance à agir dans le but de protéger ses ressortissants ou des minorités (religieuses par exemple) qui seraient menacées.

L'idée de l'intervention humanitaire a évolué en fonction de l'évolution de la configuration stratégique internationale

La fin de la bipolarité américano-soviétique (1980) a libéré l'ingérence humanitaire des contraintes du veto des grandes puissances. Il convient de distinguer en la matière deux types d'interventions avant 1990 (Biafra, Bangladesh), et après 1990 (Irak, Somalie, Ex Yougoslavie).

Le droit international public est un droit des rapports des forces. Il donne un habillage juridique aux rapports de forces, en les codifiant, en les enrobant de considérations morales.

Les grands principes moraux universels obéissent rarement à des motivations altruistes. Elles répondent plus souvent à des considérations égoïstes.

L'histoire l'enseigne, l'expérience le prouve : il en va du principe de l'intervention humanitaire comme des autres grands principes généraux tels que la liberté du commerce et de l'industrie, la liberté de navigation ou la libre circulation de l'information, voire la libre circulation des personnes et des biens.

Cela valut dans le passé, cela vaut aussi pour le présent et sans doute pour le futur, en dépit de la mondialisation heureuse, du «village planétaire», autant de notions forgées comme des leurres, des appâts pour la réceptivité des idées, la perméabilisation des esprits à ces idées.

Terme complexe qui englobe un faisceau de situations, notion controversée, notions larvaires dont les précurseurs sont pour l'exemple Robin Hood et Mère Teresa (Inde), sœur Emmanuelle (Égypte)... de particulier à particulier, dans l'ordre interne voire intra-étatique.

R.N. (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE CHAMP OUBLIÉ

Dans un village entouré de terres rouges vivait un jeune homme nommé Lemba.

Chaque lundi, il regardait les champs des autres verdir... pendant que le sien restait sec.

Il disait souvent :

— « Mon sol est pauvre... je n'ai pas la même chance que les autres. »

Alors il passait ses journées à observer, comparer, se plaindre... sans jamais vraiment travailler sa propre terre.

Un lundi matin, un vieil cultivateur s'approcha de lui et dit :

— « Viens. »

Il l'emmena au fond du champ de Lemba, là où la terre semblait la plus dure.

Il planta sa houe et frappa.

Encore.

Et encore.

Après plusieurs coups, une petite humidité apparut.

— « Tu vois ? » dit le vieil



homme.

— « Ce n'est pas que ta terre est stérile... c'est qu'elle attend que tu insistes. »

Ce jour-là, Lemba commença à travailler.

Lentement.

Sans bruit.

Sans comparaison.

Les premiers jours, rien ne changea.

Les semaines passèrent... tou-

jours rien de visible.

Mais sous la terre, quelque chose se préparait.

Puis un matin, un petit vert perça le sol.

Puis un autre.

Puis tout le champ commença à respirer.

Et ce lundi-là, Lemba comprit une chose essentielle :

ce n'est pas le champ des autres qui nourrit ta vie...

c'est celui que tu décides de cultiver.

Morale :

Comparer ralentit; se plaindre épuise, Mais travailler transforme.

Ce que tu ignores aujourd'hui peut devenir ta plus grande richesse demain, si tu décides d'y mettre de l'effort, de la patience et de la constance.

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 23 mars 2026

SAMIRA SAHRAOUI, UN PARCOURS SINGULIER

Véritable artiste aux multiples talents, Samira Sahraoui est une actrice connue pour avoir joué Meriem dans la série télévisée Djemai Family. Brillante, elle fait partie de la vague des années 90. Fonde avec Abdelhak Benaldjia (décédé en 1995) la troupe Besma (Sourire) et s'adresse d'abord aux enfants avant de s'intéresser au public des adultes.

Samira Sahraoui est née le 21 juillet 1968 à Annaba. Comédienne, elle est notamment connue pour son rôle de la maman qu'elle joue à côté du comédien Salah Aougrouit dans la série Djemai family.

Malgré ses prestations télévisées performantes, elle a une prédilection pour le théâtre, elle qui fut actrice, chanteuse (à ses débuts) et comédienne. Elle travaille et lutte pour son art à sa manière et pour les libertés démocratiques. La filmographie de Samira Sahraoui comporte notamment :

1999 : Kalam wa Ahlam
1999-2000 : Jouha : Lounja
2000 : Douar El-Chaouiya
2003 : El-Koussouf
2004 : Jouha 3 : Lounja
2005 : Mouftereq El-Toroq : Zineb
2006 : Binatna
2007 : Elayali El-Bayda
2007 : Rendez-vous avec le destin: La femme de ménage
2008-2011 : Djemai Family : Meriem
2009 : Djourouh El-Hayet
2009 : Le Médailleon: La Psychologue
2013 : Switchers : La Maîtraiise
2016 : Bouzid Days : Meriem

Et dernièrement (2025) distribuée dans la pièce théâtrale "djanazet



ayoub" de Ahmed Rezzag...

Cela dit, de Samira Sahraoui on garde toujours l'image d'une artiste attachante et en osmose avec son public qu'elle honore toujours avec des prestations de haute facture...

Publié sur Facebook par A.Hammouche, dans le Journal des Artistes, le 23 mars 2026

DINAWARI, UN SAVANT AU MILIEU DES PLANTES ET FLEURS

Astronome, métallurgiste, géographe, mathématicien et historien, Abou Hanifah Ahmed Ibn Daoud, plus connu sous le nom de Dinawari, est un polymathe Perse qui s'est pourtant fait connaître dans un tout autre domaine.

Féru de nature, il est le botaniste le plus célèbre du Moyen-âge Musulman.

Né en 199 de l'Hégire (815) au moment où les Abbassides connaissent leur apogée, Dinawari avait, de Basrah et Kufa, d'abord été formé à la grammaire et aux sciences techniques et humaines les plus diverses, ce qui lui avait permis de gagner la culture allant faire de lui l'encyclopédiste qu'il sera.

Son oeuvre témoigne de son érudition.

Auteur d'un ouvrage traitant de l'arithmétique Indienne, le Kitab Al-bahth Fi husa Al-Hind, il s'était aussi penché sur le phénomène des tempêtes avec son Kitab Al-Anwa ou encore écrit sur l'ascendance des Kurdes dans un Ansab Al-Akrad.

Kitab Kabir, le Grand Livre paraissait encore comme l'un des plus impressionnants ouvrages sur l'histoire des sciences en son époque.

Ainsi de son Kitab Al-akhbar Al-Tawal, un considérable compendium historique.

Mais la plupart de ses écrits ne nous sont pas parvenus.



L'un d'eux, gardé à travers les siècles, aura en tout cas permis à l'homme de rester dans la cour des grands de l'Histoire Savante : le Kitab Al-Nabat.

Ouvrage botanique, Dinawari y fait la description de près de 1200 plantes, les classant comme dans un dictionnaire, en y narrant la façon de les cultiver et les différents stades de leur évolution.

Quels sols leur sont favorables ?
Quels usages peuvent en être faits ?
L'auteur y répond avec un tel brio qu'il est tout logiquement considéré comme le premier botaniste Musulman de l'histoire.

Découverte en Europe par le biais de l'Allemand Silberberg plus de mille ans après sa parution, c'est à Mohamed Hamidullah que nous devons une version Française du livre.

Ayant vécu entre l'Orient et Al-Andalus, il avait ainsi vu de ses propres yeux bien des espèces qu'il mentionne.

Il mourut après une carrière des plus prolifiques en 283H (896) dans sa ville de Dinawar.

Publié sur Facebook par Samir Benblal dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 12 mars 2026

L'INVENTION DE L'ANESTHÉSIE GÉNÉRALE



Si les anesthésiants existent depuis l'Antiquité, ils sont généralement utilisés sous la forme de potion à avaler ou de lotion à appliquer.

Le fait d'anesthésier de façon générale via l'inhalation est alors une invention Arabo-Musulmane.

Mohamed Ibn Zakariya Ar-Razi (le Razes des Latins) est le premier, au 10ème siècle Chrétien, à ainsi attester de l'usage de l'inhalation générale pour l'anesthésie lors de chirurgies.

Abou Al-Qasim Al-Zahraoui, Ibn Sina (Avicenne) et Ibn Zuhr suivent au siècle suivant.

On utilise alors une éponge imbibée de stupéfiants (dont du haschich ou des dérivés de l'opium) que l'on place sur le visage d'un patient afin de complètement l'endormir et l'opérer.

Décrites dans de nombreux ouvrages tout au long du Moyen Âge Musulman, les méthodes d'anesthésie et les recettes médicamenteuses concernées étaient cependant tenues assez secrètes pour empêcher toute utilisation abusive chez les non-initiés.

Publié sur Facebook par Samir Benblal dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 13 mars 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:20	12:54	16:23	19:02	20:24

MUSIQUE

LE 15E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE DU 30 AVRIL AU 7 MAI

Le 15e Festival culturel international de musique symphonique se tiendra du 30 avril au 7 mai prochain à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, avec la participation de la République tchèque en tant qu'invitée d'honneur, indique un communiqué des organisateurs de cette manifestation artistique.

Placée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, cette édition sera dédiée à la mémoire du compositeur Noubli Fadel, décédé le 14 décembre dernier à l'âge de 74 ans, et verra la participation d'artistes et de troupes musicales de différents pays, outre la République tchèque, invitée d'honneur.

Figure de proue de l'art, de la musique et de la culture en Algérie et dans le monde arabe, Noubli Fadel s'est illustré par sa maîtrise du oud et par la composition de musiques pour des productions télévisuelles et cinématographiques algériennes, tout en collaborant avec des artistes de renom algériens et arabes, à l'instar de Saloua, Fella Ababsa, le Libanais Wadih



Al-Safi, la Syrienne Mayada El Henawy ainsi que le Tunisien Lotfi Bouchnak.

La 14e édition de ce festival s'était déroulée à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih du 17 au 23 avril 2025 avec la participation de 17 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, tandis que le Venezuela y était l'invité d'honneur.

Lancé en 2009, le Festival international de musique symphonique constitue une opportunité d'échange culturel, musical et artistique entre l'Algérie et les autres nations.

RC

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'ALLEMAGNE SOUTIENT LES SANCTIONS DE L'UE CONTRE LES COLONS SIONISTES AUTEURS D'AGRESSIONS

Les autorités allemandes ont réaffirmé leur soutien aux sanctions de l'Union européenne (UE) contre les colons sionistes qui mènent une campagne de violence et d'agressions à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie occupée.

Lors d'un point presse organisé lundi à Berlin, le porte-parole du ministère des Affaires étran-

gères, Martin Giese, a déclaré que son pays "soutiendrait ces sanctions, tout en précisant que la décision finale relève de Bruxelles".

"Il s'agit clairement de la volonté du gouvernement fédéral", a insisté Giese, réaffirmant l'engagement de l'Allemagne à avancer sur ce dossier.

Samedi, des missions diplo-

matiques européennes à El Qods-occupée et à Ramallah, en Palestine occupée, ont condamné l'escalade des attaques des colons et de l'armée sionistes contre les Palestiniens, exigeant des sanctions à l'encontre des auteurs de ces agressions.

RI



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

SAISIE À DJELFA DE PLUS DE 55 KG DE KIF TRAITÉ EN PROVENANCE DU MAROC

Les éléments du Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) ont saisi, à Djelfa à la veille de l'Aïd El-Fitr, plus de 55 kg de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Les membres des unités opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale poursuivent leur lutte, avec la plus grande fermeté, contre les stupéfiants en provenance du Maroc", ajoute le communiqué, précisant que "les éléments du SCLTIS ont arrêté, à la veille de l'Aïd El-Fitr, huit (08) individus appartenant à un réseau criminel organisé activant dans le trafic illicite de stupéfiants, et saisi plus de 55 kg de kif traité en provenance du Maroc".

L'opération a été menée "suivant un plan élaboré conjointement entre les éléments du SCLTIS et les services des Douanes de Laghouat et de Djelfa, ce qui a permis l'interception du véhicule suspect et de son conducteur dans la wilaya de Djelfa. L'inspection minutieuse du véhicule a permis la saisie de 55,520 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans la partie inférieure du



véhicule", indique-t-on de même source.

Les investigations menées par les éléments du Service central, sous la supervision du parquet compétent, ont permis "l'interception d'un second véhicule transportant trois (03) individus, utilisé pour ouvrir la voie devant le véhicule chargé de ces substances, ainsi que l'arrestation des quatre (04) autres membres du réseau, et la saisie de trois (03) autres véhicules utilisés dans l'activité criminelle".

"Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed", conclut le communiqué.

RA

TERRORISME ROUTIER

ARRESTATION D'UN CHAUFFEUR DE BUS POUR CONDUITE DANGEREUSE

Les services de sécurité de la wilaya de Blida, représentés par la sûreté urbaine de Beni M'rad, ont procédé à l'arrestation d'un chauffeur de bus de transport urbain qui est apparu sur des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux en train d'effectuer des manœuvres dangereuses mettant en danger la vie des usagers de la route, a rapporté lundi un communiqué de ces services.

La même source a précisé que cette arrestation a eu lieu suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant un bus de transport urbain dont le conducteur effectuait des manœuvres dangereuses sur l'une des routes menant à la ville de Beni M'rad, mettant sa vie et celle des personnes transportées et des usagers de la route, en danger.

Une enquête a immédiatement été ouverte par la sûreté urbaine de Beni M'rad qui a réussi à identifier l'auteur des faits et procédé à son arrestation à bord du véhicule dans lequel il s'est livré à des manœuvres dangereuses.

Le conducteur a été entendu dans le cadre d'un procès-verbal officiel pour non-respect de l'itinéraire, pour

avoir fait monter et descendre des passagers à un endroit non autorisé et pour avoir conduit le véhicule avec les portes ouvertes.

Une contravention lui a été dressée pour avoir effectué un demi-tour interdit et conduit sur le trottoir, ainsi que pour un délit d'atteinte à la vie et à l'intégrité physique d'autrui, et pour des manœuvres dangereuses et entrave à la circulation.

A cette occasion, les services de sécurité de la wilaya ont renouvelé leur appel aux usagers de la route pour le respect des règles de la conduite et pour éviter les manœuvres dangereuses, sous peine de poursuites judiciaires.

Il est également rappelé que les numéros verts 15/48 et 17, l'application "Allô Police" et la page Facebook de la sûreté de wilaya de Blida "Police de Blida" sont à la disposition du public pour signaler tout comportement inapproprié de la part des conducteurs et tout ce qui est susceptible de porter atteinte à la sécurité des usagers de la route.

RA